

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA... \$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

Edition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Le retour de M. Meighen

Que rapporte-t-il?

M. Meighen est descendu du Sinaï impérial. "Le front bruni par le soleil de l'Atlantique, l'œil étincelant de joie", disent les poétiques agents de presse, notre nouveau Moïse a cru devoir ménager la faiblesse de nos yeux et couvrir d'un voile pudique l'éclat de sa gloire et le mystère des décrets promulgués à Londres. En mettant le pied sur le sol canadien il n'a pu toutefois résister au besoin de se dégonfler. Il a laissé fuser une partie du gaz à la fois exhalant et asphyxiant dont les laboratoires de Downing Street ne cessent de remplir, depuis un bon quart de siècle, les autres coloniales. Cette opération hygiénique a pris la forme d'une sorte d'ode à l'Empire, où l'on retrouve fort peu de la netteté de pensée et d'expression que les admirateurs du premier ministre lui attribuent si volontiers, et parfois avec raison.

Sans doute, il faut faire la part des exigences de situation. Puisque nous avons le bonheur et l'avantage de vivre en démocratie, nous devons en subir les dupes. Comme tous les chefs de "gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple", notre impérial prophète nous annonce qu'avant de promulguer le nouveau décalogue de l'Empire, il doit se concerter avec les membres du Sanhédrin et les princes des prêtres, soit, en l'espèce, la douzaine de politiciens avariés, dépourvus de toute autorité morale, qui composent le conseil des ministres.

Toutefois, à travers les phrases creuses et naïves dont M. Meighen s'est déchargé l'esprit, sur le quai de Halifax, on peut démêler certaines précisions, plus conformes à sa manière habituelle, et discerner la tendance générale des délibérations auxquelles il a pris part.

Cette tendance est, en toute vraisemblance, la plus claire résultat de la conférence, c'est de maintenir, de prolonger et de fortifier, au profit de l'Angleterre, la politique esquissée à la deuxième conférence, en 1897, et même dès la première, tenue dix ans auparavant. Cette politique consiste à mettre au premier plan le principe de la solidarité des charges impériales et à laisser dans la vague l'exercice de l'autorité. Sous ce régime à la fois très élastique et fort pratique — pour l'Angleterre, — les colonies paient lourdement leur écot et n'ont rien à dire dans la préparation et l'exécution du programme. Elles fournissent leurs légions et leurs escadres, elles entretiennent leurs troupes de terre et de mer, elles supportent leurs impôts de guerre; mais le gouvernement britannique commande seul les armées de l'Empire et tient dans ses mains tous les fils diplomatiques qui aboutissent à la paix ou à la guerre. En cas de victoire, il règle seul le partage des dépouilles et, naturellement, s'en attribue la grosse part: *primo nominor leo*.

Les gouvernants et le peuple d'Angleterre, nous assure M. Meighen, sont très désireux de connaître "le point de vue" des coloniaux. Les autorités impériales ne demandent, paraît-il, "qu'à orienter leur politique en conformité du jugement délibéré de la ligue des nations britanniques". Sans doute, sans doute. Mais ce que M. Meighen n'ajoute pas, et pour cause, c'est que les maîtres de la politique impériale s'entendent à merveille à "orienter" le point de vue des coloniaux dans le sens des intérêts anglais. Ils savent même tirer un excellent parti des velléités d'indépendance, voire de révolte, des chefs de tribu à qui ils ont réussi à faire croire qu'ils partagent avec eux le gouvernement de l'Empire.

De cette humilité équivoque, M. Meighen est à la fois l'héritier et le continuateur. Il chausse les bottes de Laurier et de Borden et reprend leur rôle, avec un léger *crescendo* d'enthousiasme — et une pointe de logique qui faisait totalement défaut à ses prédécesseurs. "Nous devons marcher avec les nations de l'Empire, dit-il, ou nous séparer d'elles. L'évangile de l'isolement n'est que l'évangile de la séparation à peine déguisée." C'est rigoureusement vrai. En vingt ans, les chefs politiques de toutes nuances, dans tous les pays d'Empire, ont réussi à démolir l'œuvre d'un siècle. Les uns par la ruse, les autres par la violence, d'autres encore par faiblesse ou par aveuglement, ils ont entraîné les pays britanniques en dehors de la voie sûre, si laborieusement tracée par les hommes d'Etat, anglais et coloniaux, de l'époque victorienne. Au principe de justice et d'équilibre qui proportionnait les charges aux responsabilités, ils ont substitué la politique d'inégalité, d'exploitation et de mensonges qui a cours depuis la guerre d'Afrique. Cette politique a conduit les armées coloniales au premier rang des batailles livrées pour assurer l'hégémonie de l'Angleterre. Elle mène les représentants des "nations sœurs" à la porte des antichambres diplomatiques, où ils remplissent les fonctions de porte-queue des diplomates anglais.

"L'influence des hommes d'Etat britanniques est plus grande dans le monde", s'écrit M. Meighen, "parce que les Dominions et l'Inde sont dans l'empire et parce que cette influence refléchit qu'on peut réfléchir l'opinion de ces pays aussi bien que celle de l'Angleterre."

Voilà qui est encore vrai, dans un sens. La dernière guerre et ses suites permettent aux autres nations de penser que l'Angleterre a doublé ou triplé sa puissance combattive; qu'elle peut compter *ad libitum* sur le sang, l'argent et la servilité des coloniaux. Quant à leurs "points de vue", convergents ou divergents, la preuve est faite qu'elle les manipule à son gré. Les colonies apportent à l'Angleterre le genre et le degré de prestige, de force et d'influence que les barbares conquies, domptés et enrôlés dans les légions apportaient à la Rome impériale. Ils ne l'ont pas empêchée de croquer.

A cette situation à la fois dégradante et fort onéreuse, les colonies ne peuvent échapper qu'en assumant de nouvelles et plus lourdes charges, des responsabilités plus étendues, ou en saisissant brusquement une liberté qu'elles se sont appliquées, depuis vingt ans, à exercer le plus mal possible. Le Canada, en particulier, s'est réduit à peu près sûrement à la certitude de ne pouvoir échapper à la dégradation coloniale et à la ruine qu'en se laissant absorber par les Etats-Unis, déjà maîtres de sa vie économique et sociale.

N'est-ce pas cette désespérante alternative que M. Meighen entrevoyait lorsqu'il adjurait le gouvernement impérial de ne pas renouer le traité anglo-japonais sans une entente préalable et complète avec les Etats-Unis? Ce cri d'alarme, jeté à Londres, notre impérial pèlerin s'est bien gardé de le répéter à Halifax. Il n'a pas soufflé mot, non plus, de l'opinion contraire exprimée avec non moins d'énergie par M. Hughes, premier ministre d'Australie. Il serait tout de même intéressant de savoir lequel de ces "points de vue", diamétralement opposés, les hommes d'Etat britanniques vont "réfléchir" au prochain concile des nations, à Washington. Est-il téméraire de croire qu'ils utiliseront l'un pour amadouer les Etats-Unis et l'autre pour faire chanter le Japon?

De l'action réflexe de la conférence impériale sur la politique mondiale, M. Meighen s'est borné à l'usuel pathos sur les "garanties de paix" que la puissance britannique offre au monde. "Le Royaume-Uni, dit-il, point central de l'Empire, est l'unique puissance d'équilibre (*the one great steady force*) capable d'étendre la main et disposée à le faire afin de mainte-

"nir la situation et d'assurer un certain degré de paix."

Que l'Angleterre, après avoir "étendu la main" pour s'emparer des trois quarts des dépouilles allemandes et turques, soit disposée à "maintenir la situation", nul n'en saurait douter; qu'elle s'efforce d'établir "un certain degré de paix", c'est-à-dire assez de paix pour n'être pas entraînée de sitôt dans une grande guerre, et assez de trouble pour tenir les autres nations occupées à se mordiller les talons pendant qu'elle digère, c'est encore vraisemblable. Reste à savoir combien de temps cela durera.

A noter que notre premier ministre, tout frais sorti du sanctuaire de la politique impériale, ne souffle mot de l'entente anglo-française. (Il est vrai que notre jeune secrétaire provincial s'en porte garant.) Il semble ne compter que sur le jeu d'équilibre de l'Empire britannique — et, s'il s'en tient à ses retentissantes déclarations de Londres, sur l'accord avec les Etats-Unis — pour assurer la paix de l'Europe et du monde. Le mot d'ordre donné aux *missi dominici* de l'Empire serait-il de préparer l'opinion à une nouvelle période de "splendide isolement", suivie d'un rajustement des relations extérieures de l'Empire? L'attitude de M. Lloyd George sur l'imbroglie silésienne, sa pose à l'amiable compositeur entre l'Allemagne et la France, entre la Turquie et la Grèce, la reconnaissance en fait du gouvernement des Soviets, semblent bien l'indiquer, autant que la périlleuse coquetterie entre les Etats-Unis et le Japon.

Voilà autant d'aspects sur lesquels il serait utile que M. Meighen fit connaître son "point de vue" avant la conférence de Washington. Qu'il nous donne au moins la satisfaction de savoir si nous serons rôtis sur la braise ou plus doucement accommodés dans la poêle à frire — pour la plus grande gloire de l'Empire, toujours!

Henri BOURASSA.

Chronique d'Ottawa

Le "Journal" et son impérialisme

Les deux partis et un débat avant le départ de M. Meighen. — Ceux qui sont trop modestes.

Ottawa, 10. — La probabilité d'une session d'automne pour le remaniement des collèges électoraux et la réception du rapport du premier ministre sur la conférence impériale qui vient de se terminer, se fait de plus en plus certaine et évidente. Avant longtemps, il semblerait que nous aurions d'autres discussions sur l'impérialisme et le *Journal* d'Ottawa, ordinairement inspiré des sources les plus sûres, a déjà commencé à exprimer les idées du cabinet, ou du moins, celles de M. Meighen.

Dans un article très long publié récemment, on demandait au Canada de prendre une part plus large dans la défense navale de l'empire, attendu que l'Angleterre nous avait permis la discussion des problèmes de politique extérieure, comme l'alliance anglo-japonaise. On citait également l'exemple des Dominions britanniques qui se sont plus pressés que nous. En un mot, c'était la vieille formule de M. Borden, réunie et ramassée par M. Meighen: contribution aux armements à la condition que notre pays ait une voix dans la direction des relations diplomatiques impériales, et l'autonomie dans la direction des relations diplomatiques qui nous intéressent seuls.

Mais, par une contradiction assez grave, le même *Journal* publie, il y a quelques heures, un autre article qui détruit la base de son raisonnement de l'autre jour.

"Le Canada n'a pas, dit-il, comme on le croit trop souvent, et il ne peut avoir, à moins de vastes changements, une voix réelle dans l'exécution de la politique étrangère de l'Empire... Dans l'exécution des affaires étrangères, et particulièrement dans les affaires d'urgence qui sont souvent celles qui comptent le plus, il est impossible, à cause de la distance et du manque d'informations, que les Dominions aient une voix. La décision du bureau des affaires étrangères, qui est responsable à l'électorat britannique seul, doit être finale."

D'où il suit naturellement que si l'Angleterre veut renouveler son traité avec le Japon, elle le fera avec ou sans notre consentement, et que le contrôle de la politique étrangère de l'empire reste toujours avec le parlement de l'Angleterre comme avant. Et alors nous n'avons pas à soutenir par les armes une politique que nous n'avons pas faite, et notre mère-patrie peut être en guerre, sans que nous le soyons.

Mais le *Journal* garde une distinction dans son sac pour en arriver aux mêmes conditions qui nous obligent à soutenir une marine plus considérable. "Bien que nous ne puissions avoir une voix dans la politique étrangère urgente, et bien que, par la nature des choses, elle reste la fonction exclusive du bureau des affaires étrangères, nous pouvons, par des conférences, des consultations, des communications, et ainsi de suite, aider à poser les principes qui seront les grandes directives de la politique étrangère". La consola-tion est mince pour les Dominions. Elle équivaut à leur donner le pouvoir législatif mais non le pouvoir exécutif. Nous avons eu une période, dans notre histoire où le parlement qui siégeait à Québec, faisait des lois que les ministres, responsables au roi, n'exécutaient jamais; et au bout d'un certain temps de ce régime, nous avons eu la révolution de 1837.

Il n'y a qu'à réfléchir un peu sur la solution présentée par le journal ministériel pour en apercevoir tout le vide. Le Canada ne saurait mettre toutes ses forces économiques et militaires en arrière d'une politique qu'il n'aura pas exécutée dans ses moindres détails. Et si la politique qui est mise en pratique n'est pas celle que notre gouvernement canadien a consignée, et si les divers Dominions ne peuvent s'entendre dans l'élaboration des principes, quelle attitude pren-

nous devons y prendre part". La suggestion du député de Québec est bonne. Il ne faut définir les relations de l'empire, avant que d'assumer aucun fardeau de marine impériale ou de politique étrangère. Mais ceci n'arrivera jamais, car l'Angleterre définit après et non avant, et cette habitude est établie depuis des siècles.

Parmi les autres députés canadiens français, il n'y en a pas qui paraissent avoir fait des études un peu sérieuses du problème. Leur connaissance est la connaissance puisée dans les journaux, ils ne l'ont complétée par aucune lecture des livres très nombreux qui ont été écrits depuis un demi siècle sur le sujet. D'ailleurs, à l'exception de M. Vén, qui paraît vouloir se renseigner un peu plus que les autres, notre députation ne se montre ni assez ambitieuse, ni assez énergique, ni assez vaillante. Une certaine facilité naturelle qui suffit à la porter sur les sièges du parlement la contente et la satisfait. On aimerait à voir, pourtant, parmi ces jeunes, quelques-uns qui auraient un talent mâle, du goût pour le travail, de l'énergie, de l'activité, de la pondération, de l'envergure dans les idées, des hommes qui donneraient au moins des espérances pour demain, et promettaient de devenir quelqu'un. S'il y en a, ils sont trop modestes, la foule ne les distingue pas encore.

Léo-Paul DESROSIERS.

Billet du soir

De tout temps l'Angleterre a protégé les minorités. La minorité galloise songe-t-elle à se plaindre chez elle? Et la minorité écossaise? Il y a bien un mouvement centrifuge, assez hésitant, au reste, et qui se contente de demander un parlement provincial. Mais pas un Ecossais ne réclame la dislocation du Royaume-Uni. L'exemple de l'Afrique-Sud n'est-il pas topique? Avant la conquête, les Boers étaient une majorité... chez eux. L'Angleterre les harcelait, les traçait. Elle leur fit la guerre une première fois, puis une seconde où elle les vainquit. Mais dans la victoire quelle générosité! Elle incrusta les deux petites républiques dans un grand tout. Elles deviennent par là fait même une minorité et l'Angleterre n'a plus pour elles que complaisances. Smuts dicte aujourd'hui la politique impériale. Les rebelles qui ont levé l'étendard de la révolte contre la métropole ont été épargnés, graciés, presque choyés.

Le jour où la famine et la peste, deux dames qui travaillent d'ordinaire pour Albion, auront réduit les Indous à l'état de minorité, ils auront, de Londres, tout ce qu'ils voudront.

Vous m'objectez l'Irlande? C'était prévu. Mais que l'Angleterre persécute-t-elle en Irlande, la majorité ou la minorité? La majorité c'est le Sud et la minorité, c'est le Nord, (ou le nord-sud si vous voulez). Or l'Ulster se plaint-il du traitement qu'il reçoit de Downing Street. L'ancien chef des insurgés, sir Arthur Carson se consolerait-il du rôle de M. Smith l'un de ses lieutenants est juge chef du Royaume-Uni, sir James Craig lui-même est premier ministre de l'Ulster, bien qu'il fut dans le gouvernement insurrectionnel, le bras droit de King Carson. Vous n'avez donc rien dit de la parole empressée des injures, ce changement d'insurgés en conseillers du roi, sinon du fait que l'Angleterre est un peu comme une mère, elle n'a que faiblesses pour les plus petits de ses enfants?

Elle est sévère en raison de leur taille. Ainsi pourquoi exerce-t-elle ses rigueurs contre cette Irlande du Sud (qui, on le sait, remonte plus au nord que celle du nord elle-même) parce qu'elle n'a pas le bon sens de devenir une minorité cher elle et rien de plus.

L'Angleterre ne demandait pas mieux de l'aider à le devenir. Elle s'est mise consciencieusement à l'ouvrage. Elle a essayé des persécutions religieuses, de l'affamation, des guerres. Elle a invité les Irlandais à s'enrôler dans ses armées. Une fois qu'ils avaient revêtu l'uniforme, elle les traitait bien. Il fallait les garder. Elle a de la sorte réussi à semer leurs os par toute la terre. Il n'est pas de conquête anglaise qui n'ait été fécondée d'un copieux écosse de sang irlandais.

C'est ce qu'à Londres on appelle *Waterloo*. Les Irlandais réussissent, de l'avis de Wellington, qui devait s'y connaître à assurer la victoire plus que toutes les autres troupes.

Aux Indes, ils sont tombés en grand nombre, victime des indigènes ou de la fièvre jaune. Elle ne leur ouvrait pas du reste, que la carrière des armes. Ils pénétraient dans les services administratifs. Sir Roger Casement lui-même n'avait-il pas exercé les fonctions de consul dans quelque colonie africaine? Bref, elle n'aimait les Irlandais qu'en tant qu'ils consentaient à quitter leur pays; elle voulait en faire, malgré eux, une minorité dans leur propre pays pour avoir le droit, tout en se conformant à ses innétables principes, de les bien traiter.

Mais eux ne comprennent pas. Ils avaient des pommes de terre sur leur maigre sol. Ils s'y accrochaient de tout leur amour, l'aimant d'autant plus qu'il était plus pauvre. Sans doute tous ne firent pas de même. De nombreux habitants de la Verte Erin se rendirent aux Etats-Unis, où ils restèrent fidèles à l'Irlande et au Canada où un très grand nombre devinrent au contraire fidèles à l'Angleterre, mais il en resta tout de même trop. En somme, bien qu'il eût plus d'Irlandais de par le monde que dans leur propre pays, ils restaient la majorité

La voix du Pape

Encyclique "Fausto appetente die" adressée par S. S. Benoît XV aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège à l'occasion du VIIe centenaire de la mort de saint Dominique.

(Suite et fin)

Dans l'Ordre dominicain:
Les défenseurs traditionnels du Saint-Siège; sainte Catherine de Sienna, saint Pie V.

Du fondateur, cet attachement si étroit à la Chaire de saint Pierre passa en héritage à ses fils. Chaque fois que, par suite de l'égarement ou les erreurs plongeaient les esprits, l'Eglise eut à souffrir des soulèvements populaires ou des injustices des princes, le Saint-Siège trouva dans les fils de saint Dominique de valeureux défenseurs de la vérité et du droit, dont le concours lui était fort utile pour conserver le prestige de son autorité. Qui ne se souvient des éminents services rendus dans cet ordre d'idées par la fille de saint Dominique Catherine de Sienna? Poussée par l'amour de Jésus-Christ, elle surmonta d'incroyables difficultés pour décider le Souverain Pontife — personne n'y avait réussi avant elle — à revenir, après une absence de soixante-dix ans, sur son Siège de Rome; plus tard, à l'heure où un schisme affreux déchirait l'Eglise d'Occident, elle retint une grande partie de la chrétienté dans la fidélité et le dévouement au Pape légitime.

Enfin, pour ne point parler des autres titres de gloire, on ne saurait oublier que la famille dominicaine a donné à l'Eglise quatre Papes célèbres: le dernier, saint Pie V, a rendu d'immortels services à la religion et à la société: après s'être assuré, à force d'instances et d'exhortations, l'alliance militaire des princes chrétiens, il définitivement les forces turques près des Eclésiastiques, sous l'égide et avec le secours de la Très Sainte Vierge, qu'il ordonna, pour ce fait, d'invoquer sous le titre de *Secours des chrétiens* (*Auxilium christianorum*).

Tendre dévotion à la Sainte Vierge
Le même épisode met aussi en vive lumière le troisième élément qui caractérise, disons-nous, la prédication dominicaine: une dévotion toute spéciale envers la puissante Mère de Dieu. On raconte, en effet, que le Pape apprit miraculeusement que l'on remportait la victoire de Lepante au moment même où, dans tout l'univers catholique, les Confréries pieuses invoquaient Marie, saint Rosaire que le fondateur des Prêcheurs avait lui-même institué et qu'il avait ensuite donné mission à ses fils de répandre dans le monde entier.

et la "protectrice des minorités et de toutes les libertés" ne pouvait pas les traiter aussi bien que la minorité d'Ulster.

Lord French, ce fameux commandant des troupes britanniques, qui jusqu'à ces derniers temps était chargé de protéger la minorité, le déclarait un jour avec une franchise désespérante, mais qui fut mal interprétée: "Il y a aujourd'hui, cent mille jeunes gens de trop en Irlande." Avec cent mille jeunes gens de moins d'un seul coup, et le flot continu de l'émigration se maintiendrait, l'Irlande ne tarderait pas à devenir cette minorité que l'Angleterre souhaite. Alors vous la verriez ramasser cette petite fille, la serrer dans ses bras, la couvrir de caresses, ne plus rien lui refuser. Le seul tort de l'Irlande catholique c'est d'être plus nombreuse que l'Irlande protestante.

Et M. de Valera n'a pas l'air de comprendre cela. Qu'il ouvre toutes grandes les portes de l'émigration qu'il tient close à l'heure actuelle, et en peu de temps, la question irlandaise est réglée.

NEMO.

Bloc-notes

Prématuré

On se demande dans certains cercles, à Ottawa, ce qu'on fera des 300 millions de dollars que l'Angleterre, un de ces jours, nous remettra, paraît-il, comme notre part de l'indemnité allemande. Emploiera-t-on cet argent à combler nos déficits ferroviaires? S'en servira-t-on pour rembourser une partie des emprunts de guerre? Tout le débat est prématuré. D'abord, l'Allemagne n'a pas encore payé la plus grande partie de son indemnité de guerre à l'empire britannique. Ensuite, il n'est pas du tout certain qu'elle en versera la totalité. Au surplus, cela prendra quelques années avant que tout le montant soit touché, s'il l'est jamais. De toutes façons, nous sommes mieux de ne pas trop compter sur cette somme pour équilibrer notre budget; et nous ferons bien de pratiquer l'économie au possible. Si l'Allemagne paie, tant mieux. Si elle ne paie pas, nous n'aurons pas engagé cet argent d'avance et donc nos calculs n'en seront pas dérangés.

Chez saint Dominique:

Le Rosaire fut l'arme qui le rendit victorieux des Albigeois.

C'est, en effet, en vouant à la Très Sainte Vierge une affection toute filiale et en espérant par-dessus tout en son patronage, que Dominique prit en mains la cause de la foi. Dans sa lutte contre les hérétiques Albigeois, qui attaquaient, en proférant d'horribles blasphèmes, l'ensemble des vérités de la foi et spécialement la maternité divine et la virginité de Marie, Dominique, tout en vengeant de toutes ses forces la sainteté de ces dogmes, implorait le secours de la Vierge Mère en lui adressant "très fréquemment" cette invocation: "Souffrez que je vous loue, Vierge sainte; fortifiez-moi contre vos ennemis. Combien était agréable à la Reine du ciel cette conduite de son très dévoué serviteur, on peut aisément le déduire du fait que c'est par Dominique que Marie voulut enseigner à l'Eglise, Epouse de son Fils, le très saint Rosaire: cette prière tout ensemble vocale et mentale — méditation des principaux mystères de la religion accompagnant la récitation de quinze *Pater* et d'autant de dizaines d'*Ave Maria* — est merveilleusement propre à nourrir la piété et à exciter les âmes à la pratique des vertus.

Dans l'Ordre dominicain: Les apôtres du Rosaire

Dominique était donc bien inspiré quand il commandait à ses disciples de s'efforcer souvent et avec zèle, dans leurs prédications, de rendre familière à leur auditoire cette forme de prière, dont il avait pleinement constaté l'utilité. Il était, en effet, persuadé de deux choses: d'une part, Marie est si puissante auprès de son divin Fils que toutes les grâces accordées par Dieu aux hommes leur sont toujours données par l'intermédiaire et au gré de la Sainte Vierge; d'autre part, Marie est si bonne et si miséricordieuse, que accablée de secours spontanément ceux qui souffrent, elle est absolument incapable de repousser ceux qui implorent son secours. Aussi, celle que l'Eglise a l'habitude de saluer *Mère de grâce* et *Mère de miséricorde*, s'est toujours montrée telle, surtout quand on eut recours au Saint Rosaire; et c'est pourquoi les Pontifes Romains n'ont jamais négligé une occasion d'exalter l'efficacité du Rosaire Marial et de l'enrichir du trésor des indulgences.

(Suite à la 3ème page.)

"Tea Party"

On a beaucoup parlé des Boston Tea Parties et de la place qu'ils tiennent au commencement de la rébellion des colonies américaines contre Londres, au XVIIIe siècle. En ces temps-là, les colons américains, recrus aux navires de la marine chargés de thé venus d'Angleterre. Quelqu'un d'un peu méchant, il est vrai, prétend que ce n'étaient pas des Tea Parties, mais que des potations d'alcool ont surexcité les Bostonnais du temps et que ce serait à la suite d'une beuverie que la querelle éclata dans le port de Boston. Aujourd'hui, si l'on en croit les dépêches de ces jours-ci, des navires battant pavillon anglais, qui se promènent dans les eaux de l'Atlantique, à trois milles de la côte américaine, sont mieux reçus que les navires de la marine chargés de thé. On essaie de les approcher, on en revient en se gaussant de la prohibition, et, sur le rivage, ce sont des Scotch and soda parties. Ce sont les navires qui fournissent la boisson, moyennant finances. Evidemment, les gens de la Nouvelle-Angleterre préfèrent le whisky du XIXe siècle au thé du XVIIIe.

Unions nationales

Au congrès des typographes américains et canadiens, tenu ces jours-ci à Québec, M. Taschereau, premier ministre québécois, a prononcé entre autres choses ces paroles, après avoir dit qu'une barrière douanière trop élevée entre le Canada et les Etats-Unis nuirait aux deux pays: "Quelques extrémistes pourraient profiter de cette situation pour ignorer toute frontière. Je ne crois pas que ce soit la meilleure solution des problèmes internationaux et des difficultés ouvrières. Je crois que le Canada peut résoudre seul ses problèmes industriels, que les conditions ne sont pas toujours les mêmes ici que dans d'autres parties du monde, que le travail canadien a pleine conscience de ses besoins et raisonne ses aspirations, et que la centralisation est une chose différente de celle solidaire et de la coopération." L'Action catholique note et souligne ces paroles, et y ajoute ce commentaire: "Voilà qui est parfaitement juste; et les ouvriers agissent sagement, qui voudront y réfléchir et s'organiser en conséquence. Pour cela, nous tenons à offrir au premier ministre nos félicitations."

G. P.

Le texte anglais est encore plus énergique: *We must walk with the nations of the Empire, or walk away from them. The gospel of isolation is the gospel of separation under a thin disguise.*

AYLMER RASÉ PAR LE FEU

UN VIOLENT INCENDIE REDUIT
EN CENDRES UNE GRANDE
PARTIE DU VILLAGE. — UN
VIEILLARD PERD LA VIE. —
SEPT CENT PERSONNES
SANS GITE.

Ottawa, 11. — (S. P. C.) — Le village d'Aylmer, situé dans le comté de Wright, Québec, a été ravagé par le feu, hier après-midi, et ne présente plus que l'aspect d'un monceau de ruines. Une personne a perdu la vie et 700 sont sans gîte. Le maire Nash évalue les dommages matériels à \$750,000. Les principaux édifices du village ont été rasés par les flammes et 125 familles ont perdu leur maison.

Aylmer a une population de 7,000 âmes et se trouve à neuf milles au nord-ouest de Hull. L'incendie a pris d'une façon soudaine et a bondi d'habitation en habitation avec une rapidité effroyable et en moins d'une heure et demie avait rasé tout ce qui se trouvait avec force du côté du lac Deschênes. La victime, un vieillard de 68 ans, qui tenait un magasin au village, on a découvert ses restes calcinés sous les débris de son établissement et l'incendie a continué de se propager. On dit qu'il cherchait à sauver des bijoux et d'autres marchandises quand des bombes de pétrole firent explosion. Le défunt laisse une nombreuse famille.

La succursale de l'Union Bank, qui s'élève presque au centre de la localité, n'a été soustraite au désastre que par miracle. L'arrière de l'édifice a pris feu maintes et maintes fois, mais toujours les combattants de l'incendie réussissaient à l'épargner.

La Hull Electric Company a été éprouvée par le feu, ses poteaux à ses fils ont été abattus. M. Alfred Meach, un des fonctionnaires de la compagnie, a déclaré que les pertes sont d'à peu près six mille piastres. Quant au service du téléphone, il est si démantibulé qu'il faudra plusieurs jours avant de le remettre en état de fonctionner.

Après la conflagration, le maire Nash a aussitôt fait venir des provisions de bouche d'Ottawa et de Hull, car toutes les épiceries étaient brûlées. Il en est arrivé chargé sur charrettes et la police en a pris la garde au nom de la municipalité. Avec le concours des femmes de la place, des repas ont été servis gratuitement, hier soir, et ce matin, aux sinistrés.

Le sénateur Gédéon Robertson, qui est ministre de la Milice en l'absence de M. Guthrie, a envoyé à Aylmer 50 tentes militaires, 500 couvertures de l'armée et 100 matelas. Le tout est arrivé à destination vers huit heures du soir. M. Robertson s'est rendu lui-même sur les lieux.

Des citoyens énergiques ont organisé des comités de secours. Pierre Martel, un des plus vieux citoyens de la place, s'est distingué en sauvant Mlle Mabel Grimes, une vieille personne clouée au lit par la maladie et que les flammes commençaient à envahir. Le sauveteur s'est infligé quelques brûlures.

Le maire George Nash ne tarit pas d'éloges sur les services rendus par les pompiers de Hull et d'Ottawa, et c'est grâce à leurs efforts si les flammes ne se sont pas étendues plus à l'ouest. On ignore l'origine exacte de cet incendie. Les gens de la localité pensent que le feu a pris dans la remise du Queen's, d'autres disent avoir d'abord vu des flammes sortir du garage Holt et gagner la maison de Pierre Clément, puis la pharmacie Cyr, pour détruire ensuite les établissements suivants: le magasin de confiserie de T. Lortie, la pharmacie E. Picard, l'hôtel Holt, la maison du Dr F. W. Church, le magasin de nouveautés F. Amber, le magasin d'Alex. Trotter, la maison de Jos. Parent, celle de N. Cormier, celle de Thomas Gendron, celle de W. Fortin, la succursale de la Banque Provinciale, le temple presbytérien, la maison de Symmes, rue Albert, et plusieurs granges.

A minuit, un certain nombre de citoyens et de villégiaturistes ont été assermentés comme constables spéciaux pour faire la patrouille toute la nuit. L'argent, les documents et autres valeurs de la Banque Provinciale et de l'Union Bank ont été confiés au chef de police Perrier, qui les a déposés dans une voiture de sûreté à l'hôtel de ville. Il a désigné deux hommes pour surveiller les abords de la ville.

Le conseil municipal d'Aylmer va probablement tenir une séance spéciale aujourd'hui afin d'aviser aux moyens à prendre pour restaurer le village et aider aux personnes dans le besoin.

Grand festival

Juste à la limite du terrain des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, boulevard Gouin, la tombola de la Desserte Saint-Paul de la Croix, bat son plein encore cette semaine: Tirage et encan, tous les soirs, de magnifiques objets d'art et d'utilité; musique, rafraîchissements, etc. Qu'on se le dise.

(Communiqué).

M. Arthur Sauvé est malade

Le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, est retenu à sa résidence de Saint-Benoît souffrant de névralgie et de conjonctivite. Son médecin croit qu'il sera assez bien pour aller à Louiseville, dimanche prochain, et le lendemain, à Québec, mais il ne peut l'assurer avant jeudi.

Le chef de l'opposition doit adresser la parole en ces deux endroits, accompagné à Louiseville, de M. E. Lacombe, maire de Joliette, etc., et à Québec, lundi, de M. Patenaude, etc.

FAITS DIVERS

DEUX TUES ET UN BLESSE

Deux hommes ont été tués instantanément et un troisième dangereusement blessé, vers trois heures, hier après-midi, à la suite d'une explosion de poudre à la carrière de la "Fireproof Crushed Stone Company", à l'angle de la rue Masson et de la 17ème avenue, à Rosemont. Les victimes sont Narcisse Paquin, 45 ans, 1688-est, rue Notre-Dame, et Joseph Bouchard, 26 ans, 184, rue Saint-Germain. Le blessé est Arthur Longtin, 26 ans, 158, rue Cuvelier. Il souffre de brûlures à la poitrine et à la figure. Il a eu la poitrine emportée et souffre en plus d'une fracture du crâne. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

L'accident est arrivé au moment où Paquin et Bouchard étaient à remplir un trou avec de la poudre. Ils avaient presque fini leur travail lorsque l'explosion s'est produite. Longtin qui se trouvait près des deux autres, a été projeté à une grande distance par la violence du choc.

SECOURS PAR LES POMPIERS

Les pompiers ont été appelés hier après-midi, vers cinq heures, à la "Lewis Hat Manufacturing Company", 136a-ouest, rue Craig, pour venir au secours d'un jeune homme de dix-sept ans, Henry Lewis, 217, avenue Grouard, qui se trouvait pris par un pied entre le placher d'un monte-charge et l'une des portes automatiques qui recouvrent la cage de l'ascenseur. Immédiatement après l'accident, le monte-charge a refusé de fonctionner, de sorte qu'il était impossible de porter secours à la victime. On a dû téléphoner au département d'alarme, qui a envoyé sur les lieux, le chef Doolan, le capitaine Ferron et huit hommes. Ces derniers ont été obligés de se servir de scies, de haches et de barres de fer pour dégager le jeune Lewis. Celui-ci est à l'hôpital Général.

UN PRISONNIER TENDE DE S'ENFUIR

Tout un émoi a été causé au Palais de Justice, hier après-midi, par la tentative infructueuse, toutefois, d'un nommé Tom Zakaib, de Berthierville, de s'échapper des mains du détective spécial Campbell. Zakaib est accusé de conspiration pour frauder ses créanciers. Campbell reconduisait son prisonnier à la Sûreté, lorsqu'à mi-chemin, entre le Palais de Justice et le bureau des détectives, Zakaib a tenté de tromper la surveillance du détective, en prenant la fuite. Au lieu de prendre la rue, le prisonnier est allé se réfugier dans le bureau du grand-commissaire Cinq-Mars, au Palais de Justice, où de nouveau il a été fait prisonnier.

MATELOT DISPARU

Les autorités de la compagnie Ontario ont rapporté à la morgue la disparition d'un matelot du nom d'Éli Ban Bohamed, venant du Sénégal, qui n'a pas été revu depuis mardi midi. Le cuisinier du bord, Claude Goron a déclaré au détective Pussie que, mardi midi, il avait vu un noir qui se baignait près du hangar No 17, à une faible distance de l'endroit où le bateau était amarré. Il n'y a prêté aucune attention et ce n'est que lorsque l'on s'est aperçu de la disparition de Bohamed qu'il s'en est souvenu.

JEUNES VANDALES

Quatre jeunes garçons ont été ar-

rêtés par les détectives pour avoir commis des actes de vandalisme dans des maisons inhabitées à Notre-Dame-de-Grâce. On les accuse d'avoir brisé des appliques et d'avoir endommagé les appareils de chauffage, causant partout des dommages considérables. Ils seront traduits, ce matin, devant le juge Choquet.

GRACE AUX EMPREINTES

Un nommé Adélard Leblanc a comparu devant le magistrat Cusson, pour répondre à l'accusation d'avoir volé un harnais d'une valeur de \$30, appartenant à M. Chaput, rue Laguchetière. L'accusé s'est reconnu coupable et recevra sa sentence plus tard.

Leblanc a été arrêté par le détective Barrette. Ce dernier passait rue Craig, lorsqu'il a vu un individu qui le précédait, avec une sacoche à la main. Barrette, jusque-là n'avait rien remarqué d'anormal, mais il a été plus intrigué lorsqu'il a cru entendre les cris d'une pule. Ces cris semblaient s'échapper de la sacoche. L'individu étant entré chez un regrattier de la rue Craig, Barrette est entré à sa suite. Une fois dans la place, le détective a eu beau chercher son homme, il ne l'a trouvé nulle part. En examinant les lieux, il a cru s'apercevoir que l'individu était passé dans un autre appartement par une porte secrète. Il a fini par la trouver et est arrivé dans l'autre pièce au moment même où son homme s'apprêtait à vendre les poules. Il lui a alors posé différentes questions, mais comme ses réponses ne le satisfaisaient pas, Barrette l'a mis en état d'arrestation et conduit à la Sûreté où il a donné le nom de Dagenais.

Comme c'est la coutume, Dagenais a dû passer au service anthropométrique. Après avoir pris ses empreintes digitales, M. Laflamme a découvert que le nom de l'individu n'était pas Dagenais, mais bien Adélard Leblanc. L'inculpé a protesté. M. Laflamme lui a alors dit qu'il portait une cicatrice à la main gauche, et il a examiné la main gauche, qui porte en effet une cicatrice. Devant ces faits Dagenais a admis que son nom était en effet Leblanc.

DOWNHAM ET LACAS EN COUR D'ENQUÊTE

Le magistrat Cusson siègeant en Cour d'enquête, hier, a commencé la cause de George Downham et d'Alfred Lacas, tous deux accusés d'homicide involontaire, par suite de la mort de Sylvia Prevost, trouvée

Il n'a jamais rien vu de pareil

UN CULTIVATEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC DESCENDAIT RAPIDEMENT LA PENTE FATALE LORSQU'IL SE PROCURA DU TANLAC

La liste des attestations données au Tanlac s'allonge chaque jour, à mesure que ce merveilleux médicament donne de nouvelles preuves de ses qualités. M. Esdras Arsenault, un cultivateur aisé, vivant de ses rentes, à Longueuil, s'exprimait récemment comme suit: "Pendant cinq ans je souffrais de l'estomac. Ma digestion était si mauvaise que mes aliments produisaient des gaz dans mon estomac ce qui me faisait atrocement souffrir. Je ressentais après mes repas une impression d'indigestible détresse. Je n'avais presque plus d'appétit, je pouvais à peine dormir et le matin me trouvais plus fatigué que la veille au moment de me mettre au lit. Je descendais très vite la pente fatale. Mes forces et mon énergie m'abandonnaient et j'en arrivai bien-sûr à me sentir plus grand chose."

"Mais le Tanlac me fit tellement de bien que j'eus l'impression qu'il avait été composé exprès pour moi. Il est certain que je n'ai jamais rien vu de comparable à ce merveilleux médicament. L'appétit m'est revenu et il me semble que j'ai toujours faim. Et ce qui vaut mieux encore, c'est que tout ce que je mange me réussit à merveille. Je dors très bien et lorsque je me lève, je me sens frais et dispos. Je ne croyais pas que le Tanlac me donnerait de si merveilleux résultats. C'est merveilleux."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens, partout.

mourant dans un champ à Sainte-Rose, le 27 juillet dernier. Downham et Lacas ont été tenus criminellement responsables par le jury du coroner. Le docteur Wilfrid Deroome, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie, a déclaré devant la Cour qu'il avait trouvé des traces de cocaïne dans les viscères du défunt. Par suite de l'absence d'un témoin important, Me D.-A. Lafortune, procureur de la Couronne, a demandé l'ajournement jusqu'au 17. Le tribunal s'est rendu à sa demande.

Chacun a intérêt à savoir où s'adresser pour commander

BANQUETS, RECEPTIONS, MARIAGES, ETC., A DOMICILE

Point d'hésitation possible lorsque l'on consulte

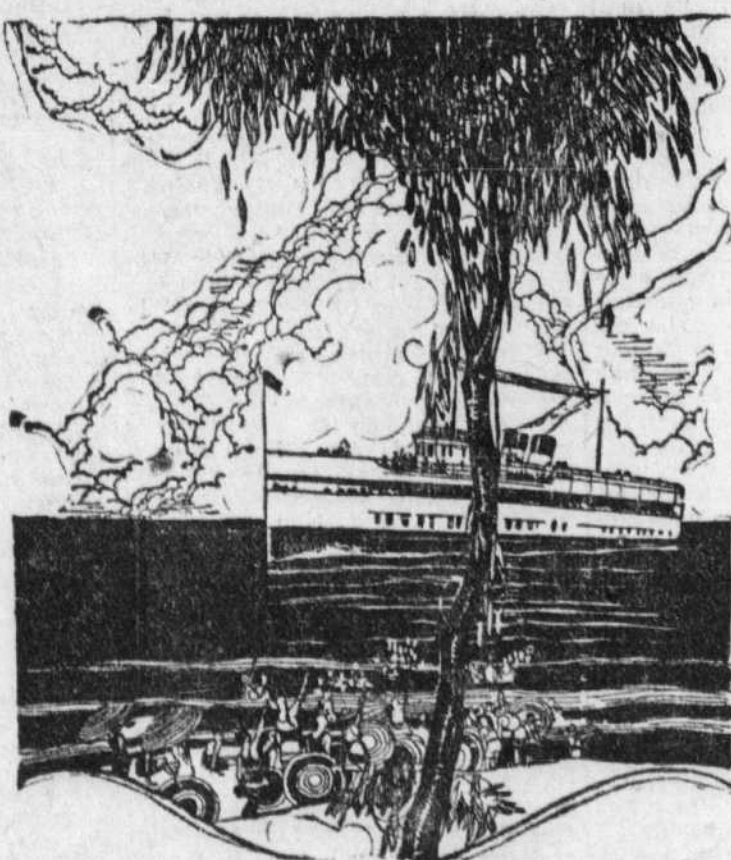
La "Pâtisserie Française"

KERNULU & ODO CIE LTEE, 184 RUE ST-DENIS.

Le restaurant renommé pour l'organisation de ces événements sociaux.

Estimés sur demande — Tél. Est 799

Cuisine de premier ordre. Vins et bières servis aux repas.



ENEZ FAIRE UN TOUR SUR LE FLEUVE

Venez dimanche prochain, 7 août, passer toute la journée sur le pittoresque Saint-Laurent. Emmenez les enfants, apportez un panier à goûter et soyez bien décidés à jouir d'une excursion sur le plus beau fleuve d'Amérique.

TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE SUR LE FLEUVE
Le vapeur "Trois-Rivières" part du quai Victoria à 9 h. a.m., arrêtant à Lavaltrie, à Saint-Sulpice, à Lanoraie et à Sorel, et revenant à Montréal vers 8 h. 30 p.m.

PRIX ALLER ET RETOUR \$1.55, Y COMPRIS LA TAXE
Cette excursion est l'une des plus populaires de la saison et fournit une occasion excellente de se reposer des affaires pendant quelques courts instants et à peu de frais. Service de buffet à bord et orchestre pour vous divertir.

DESCENTE DES RAPIDES

Voici une attraction que les touristes de partout se procurent à maintes reprises. En vertu d'un arrangement spécial, nous pouvons vous offrir un agréable voyage de jour, aller par chemin de fer, retour en bateau par les rapides. Prenez à la gare Bonaventure l'International Limité qui part à 11 h. a.m. (heure de l'économie de la lumière du jour), pour Cornwall. Le train arrive à temps pour permettre aux voyageurs de prendre le bateau des rapides, lequel arrive à Montréal vers 6 h. 45 p.m.

Renseignements et détails complets à la

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

9 SQUARE VICTORIA
Main 4710

MONTREAL

HOTEL WINDSOR
Up. 4740

SAUCISSON DE BOLOGNE — MARQUE CONTANT

Tout le monde l'aime pour sa saveur caractéristique.

En vente partout

CHEMINS DE FER CANADIENS NATIONAUX

(Lignes centrales)

SOUSSIONS POUR TRAVERSES

Des soumissions cachetées adressées au sous-sécretariat des chemins de fer, seront reçues à ce bureau jusqu'à douze heures, — midi, — samedi, le 17ème jour de septembre 1921, pour 1,000,000 de traverses de chemin de fer qui devront être faites à partir d'octobre 1921 jusqu'à mai 1922, et livrées dans l'intervalle commençant le 1er décembre 1921 et se terminant le 30 septembre 1922, pour les lignes du Canadian National, entre Port-Arthur et Québec et entre Armstrong et Québec, en conformité avec la traversée décrite No 3856, en date du 18 mars 1919.

On pourra obtenir des formulaires de soumission et de description au bureau de l'agent général des traverses, chambre 231, gare New Union, Toronto.

On ne portera aucune considération aux soumissions si elles ne sont pas faites sur des formulaires fournis par le chemin de fer. Les soumissions pour des quantités moindres que 10,000 traverses ne recevront aucune considération.

On ne s'engage pas nécessairement à accepter la plus basse soumission ou une soumission quelconque.

Des arrangements spéciaux seront faits pour l'achat de traverses qui correspondront parfaitement à la description et qui devront être fabriquées par les colons actuels et livrables de leurs propres terres.

W. H. GRANT, Agent général des Traverses, Chemins de fer Canadiens Nationaux, Toronto, 29 juillet 1921.

EDUCATION

SÉMINAIRE ST-CHARLES BORROMÉE

Sherbrooke, Qué. Cours Classique, Commercial et Industriel. La rentrée des élèves aura lieu le 1er septembre 1921.

Mgr P. J. A. LEFEBVRE, P.D., Supérieur.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

70, RUE SHERBROOKE OUEST.

REOUVERTURE LE 1er SEPTEMBRE 1921

Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique. Inscriptions tous les jours, samedi excepté. Rétribution, \$3.00 par mois. Prospectus sur demande.

Perdriau & O'Shea

Vitraux d'Art

Pour Eglises et Résidences

Verrières des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.



Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication: 15 rue Perrault, Montréal.

Tél. Bell Est 3948.

LE CAFÉ PRIMUS

Il n'y a pas de grande faveur parce qu'il possède toutes les qualités d'un café extra-choix: force, arôme, saveur. Il est de plus très économique, grâce à sa force remarquable.

LE CAFÉ PRIMUS est vendu en boîtes de fer-blanc hermétiquement closes pour conserver intact tout son arôme délicat.

Distributeurs: L. CHAPUT, FILS & CIE, Limité, MONTREAL

Pieds affligés de cors rendus aptes à la danse

Le vrai remède contre les cors, celui qui donne toujours les meilleurs résultats, c'est l'extracteur de cors de Putnam, qui fait disparaître rapidement les cors et les callosités, et cela sans douleur. Il va à la source même du mal, absorbe les racines, procure un soulagement durable et supprime de façon certaine les cors et les callosités, qu'ils soient tout récents ou comptent plusieurs années d'existence. Son nom dit d'ailleurs son action: Extracteur de cors et de verrues sans douleur de Putnam, prix 25 sous.



ANTIKOR-LAURENCE

CORNE RADICALE DES CORNS, DOUTE, SANS DOULEUR, EN VENTE PARTOUT

FRANCO PAR LA POSTE

A. J. LAURENCE, MONTREAL

EDUCATION

Le Collège de Valleyfield

Sous la direction des prêtres séculiers

Cours classique et cours commercial

Rentrée le 1er Septembre

COLLEGE ST-LOUIS

DE TERREBONNE

Cours commercial bilingue.

Rentrée: 7 septembre.

Collège de St-Jean

ST-JEAN, QUE.

Cours commercial et classique.

Rentrée des élèves mercredi, le 7 septembre.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES À LOUER: — 15 sous jusqu'à 25 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
À VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agée, NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES: — 10 sous par insertion.
REMÈDEMENTS: — 40 sous.
CARNET MONTAIGNY, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

AVIS AU CLERGE

Pour vos ouvrages en cuivre, en or ou en argent, adressez-vous directement et évitez les intermédiaires. Toutes réparations faites promptement. Les Ouvrages d'Art en Cuivre, Limite, 250 Beaver Hall.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Coulombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN
Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes, ouvrage garanti; ancien professeur d'accompagnement à Nazareth. S'adresser 102 avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 3748 ou Calumet 14067.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Maier Barber College, 63 St-Laurent.

A VENDRE

OEUVES ET VOLAILLES
Nous sommes maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions locales. Demandez notre brochure, illustrée de 20 gravures, des races de poules, canards, oies, dindes, pigeons, faisans, paons, pinades, etc. 25 sous par poste. Indispensable. Cartes postales en couleurs strictement naturelles, de toutes les races, 10 cent. chacune. Collection de 12 cartes, \$1.00, 25 cartes, \$2.00. Extra spécial: 40 belles poules Minorque noires, à \$2.50 pièce. Poule championne dorée, avec 11 poussins de trois semaines, \$10. Dinde avec 6 dindons de 3 semaines, \$15.00. Extra choix. Beaux tritons de Toulouse ou Emblen, tritons de pinades, \$6. Pigeons-voyageurs, aucune nupte, jeunes, \$2.50 la paire. Tambours jaunes, \$4. Fantails noirs, \$4. Elbow blues, \$3.50. Pie-grèche bleu-marine, \$1.00. Hirondelle bleue, \$3. Archangel, \$5.00. Cornaux, \$3.50. Tourterelles jaunes, \$4. Coupe Trumpetter allemand noir, \$7. Coupe, bleu anglais, \$5. Turbille, bleu noir, \$3.50. Coqs pour exposition, toutes les races, 10 cent. pièce. Prix sur demande. Écrivez vos besoins. Incluez toujours timbres pour réponse vite et assurée. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste
25c la leçon
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 6 leçons.
Établir il y a 12 ans.
Écrivez pour détails:
BIL BLANCHÉ FRENCH, Dept. 70, 1264 av. Lexington, New-York, N.Y.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et Waldorf refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Rolland Frères et Cie, 1294 St-Denis et Laurier, St-Louis 837.

SERRURIERS

E. TELLIER

serrurier-armurier, 208 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de grammophones, serrures, clés, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot nro cadastre 11, subdivision No 153-1, du quartier Laurier, No 688 rue Laurier ouest. United Auto Supply Ltd., par E. A. Charbonneau, 1688 rue Laurier ouest, Montréal, le 10 août 1921.

BREVET D'INVENTION

In tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis MARION & MARION
284 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 2032.

PROSPER BRISSETTE, commis, des cité et district de Montréal, demandeur,

S. BERRARD et ADELARD BISSON, tous deux des cité et district de Montréal, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Adélard Bissson de comparaître dans les mois.

Montréal, 9 août 1921.

J. M. G. LAMOREUX, Député-Protonotaire.

District de Montréal, Cour Supérieure

Province de Québec, No 1859.

DAME GRAZIELLA ARCHAMBAULT, épouse commune en biens de ALBERT VINET, des cité et district de Montréal, a ce jour intenté une action en séparation de biens contre ledit Alder Vinet.

Montréal, le 11 juillet 1921.

J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

JAMBON

"TRIOMPHE"

de

CONTANT

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 12 AOUT 1921

SAINT-CLAIRE

Lever du soleil, 5 heures 02.
Coucher du soleil, 7 heures 08.
Coucher de la lune, le matin.
Pleine lune, le 18, à 10 h. 34 m. du matin.

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LA RÉCEPTION OFFICIELLE AU NOUVEAU GOUVERNEUR

Elle a eu lieu ce matin, à Québec. — La prestation des serments. M. Taschereau et le maire Samson lisent des adresses. — Réponse de lord Byng.

Québec, 11 (D.N.C.) — Lord Byng, nouveau gouverneur général du Canada, a été reçu officiellement à midi par les autorités fédérales du Canada et les représentants de la province et de la ville de Québec. La cérémonie a eu lieu au quai du roi.

L'Empereur de France, qui a amené le nouveau gouverneur au pays, est arrivé hier, à Québec. Dans l'après-midi, lord et lady Byng ont visité incognito les rues de la ville de Québec. Ils ont été reçus à la gare par le gouverneur fédéral et les édifices du ministère de la Marine étaient décorés. Une salve de dix-neuf coups de canons a été tirée. Lord Byng a été reçu par le premier ministre, M. Arthur Meighen, sir Charles Fitzpatrick, M. C. J. Doherty, sir Henry Drayton, sir C. Ballantyne, M. C. Curry, E. K. Spence, L. A. Taschereau et les membres du cabinet provincial.

Le cortège s'est ensuite rendu en procession jusqu'au parlement. La cérémonie de la prestation du serment a eu lieu dans la salle du Conseil législatif. Mme Meighen a d'abord présenté une gerbe de fleurs à lady Byng, puis le secrétaire militaire du gouverneur, le capitaine Balfour, a lu la lecture de la commission de lord Byng. Le juge Anglin, de la Cour suprême, a fait prêter la série des serments. Lord Byng est alors monté sous le dais et sir Henry Drayton agissant comme secrétaire d'Etat, lui a remis le grand sceau. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Thomas Mulvey, lui a fait signer ensuite, au gouverneur, sa première proclamation sur le sol canadien.

La cérémonie officielle terminée, Mme Taschereau a présenté une gerbe de fleurs à lady Byng, puis Taschereau a lu l'adresse suivante:

Au général, Son Excellence Julian Hedworth George, lord Byng de Winchelsea, Grand-Croix de l'Ordre du Bain, chevalier Grand-Croix de l'Ordre des Saint-Georges, membre de l'Ordre Royal de Victoria, Gouverneur Général et Commandant du Dominion du Canada.

Excellence, Le Canada a toujours été privilégié dans le choix de l'Autorité Souveraine à fait de vous qu'elle dévouait tout pour la représenter.

Hommes d'Etat d'un mérite reconnu, d'une vaste expérience et d'un haut idéal, les principes constitutionnels qui gouvernent notre pays et président à nos relations internationales, ont été confiés à votre sagesse et à votre mission que vous comptez, parmi vos prédécesseurs immédiats, un prince sage et le plus grand d'une des plus illustres lignées d'Angleterre.

C'est les vœux encore tournés vers cet homme distingué, qui ont mérité notre affection par son dévouement à nos intérêts d'éducation et de bienfaisance, et sa sollicitude aux heures tragiques de la dernière guerre, que nous avons vu venir.

Nous vous connaissons depuis longtemps. Non seulement êtes-vous l'un des brillants chefs militaires de la civilisation de l'Occident, mais vous avez commandé l'armée canadienne à un moment où elle était en pleine formation, et vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Les titres que vous avez acquis à notre attachement en tant que l'un de nos soldats, nous ont rendus plus chers à l'accomplir. C'est pourquoi nous vous offrons sur le sol canadien, au nom de la plus vieille province du Dominion, et de la province de Québec, l'honneur de vous accueillir.

Dans la crise économique et sociale où le monde se débat, l'œuvre de la civilisation de l'Occident, mais vous avez commandé l'armée canadienne à un moment où elle était en pleine formation, et vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats. Vous avez été le premier à reconnaître les qualités de nos soldats.

Une hôtellerie aux sans-travail

LE MAIRE ENDOSSE A SA FACON LA SUGGESTION D'UN VÉTÉRAN DE LA GUERRE, POUR REMÉDIER A LA CRISE DES SANS-TRAVAIL A MONTREAL. — VIVE RÉPLIQUE AU MINISTRE DU TRAVAIL.

Pour résoudre la question des sans-travail à Montréal, M. J. Jonsen, vétérans de la guerre, expose au maire et au ministre du travail le projet d'ériger à Montréal une hôtellerie spéciale à l'usage des sans-travail indigents et plus particulièrement pour venir en aide aux soldats qui se trouvent sans emploi.

M. Jonsen écrit dans sa lettre qu'un hôtel de ce genre fonctionnerait à Londres, où il héberge près de mille personnes par jour. Cet hôtel connu sous le nom de "Hôtel des Ouvriers" est aménagé comme les grands hôtels de la ville. L'hôtellerie possède une grande salle de lecture, une salle à manger, une fabrique et des salles de récréation.

Les chambres sont louées au mois, à la semaine ou au jour, moyennant une rémunération modique. Les pensionnaires peuvent faire la cuisine dans leurs chambres ou il y a des poêles et des ustensiles de cuisine mis à leur disposition. Ils n'ont qu'à acheter leurs provisions de bouche au dehors. Les lits sont nettoyés et changés par le personnel de l'hôtel, aux frais de l'hôtel.

M. Jonsen termine en exprimant l'espoir qu'une pareille hôtellerie soit établie à Montréal, cet automne, afin de prendre soin des quelques milliers de vétérans de la guerre qui battent les pavés de la ville à la recherche d'un emploi et qui pourraient manquer de nourriture pendant la froide saison.

Le maire Martin a reçu cette lettre du ministre du travail à Ottawa, qui lui prie d'y apporter une prompt attention; le ministre lui a répondu qu'il s'agit d'une question d'importance.

La lettre de M. Jonsen a été reçue au ministère du travail et on lui a répondu que l'érection d'un tel hôtel n'est pas une question de simple intérêt municipal, mais qu'elle est une question de bien-être public.

Le maire n'a pas été lent à répondre que les autorités fédérales, qui ont appelé les Canadiens aux armes, devraient maintenant pourvoir à ceux qui sont revenus de la guerre et qui sont dans le besoin. Voici la réponse qu'il adresse à M. G. Robertson, en anglais:

"Sir, I beg to acknowledge receipt of the communication of the Acting Deputy Minister of Labour, with the letter of one Mr. J. Jonsen which he was directed by you to forward to me.

It must say that I am not of the opinion, as appears in said communication of the Deputy Minister, that the erection of hostels as suggested would seem to be a matter more for the local authorities than for the Federal Government, as the welfare of returned soldiers is at stake and the City is already having a large burden on its shoulders and is doing everything possible in this connection.

Furthermore, the City is not financially in a position to erect such hostels as suggested by Mr. Jonsen and it seems to me that the Federal Authorities who called our Canadian fellow-countrymen to arms should take the necessary measures in order that, when they have returned, they may not starve or be without any place where to sleep.

I have no doubt you will further look into this matter and I beg to remain, Yours very truly, (Signed) Médéric MARTIN, Mayor of Montreal.

Les insulaires de Samoa sont mécontents

Londres, 11. — (S. P. A.) — Une dépêche de Wellington, Nouvelle-Zélande, au Times, annonce que la population des Iles Samoa, qui appartenait autrefois aux Allemands, est mécontente de l'administration du gouvernement de la Nouvelle-Zélande et qu'elle a préparé une pétition demandant que l'archipel soit administré par la Grande-Bretagne elle-même.

Vancover, 11. — (S. P. C.) — H. J. Moore, citoyen des Iles Samoa, qui est en promenade à Vancouver, suggère que le Canada soit chargé d'administrer cet archipel de l'Océanie au lieu de la Nouvelle-Zélande. Il prétend que les Etats-Unis et le Canada pourraient conjointement gouverner ces îles, dont deux, Manoa et Tutuila, sont sous la domination des Américains.

Sidney W. Dutton, un Anglais qui s'en retourne dans son pays, après avoir passé cinq années aux Iles Fiji, connaît les conditions qui règnent aux Iles Samoa et il approuve la suggestion de M. Moore.

La frontière de Haute-Silésie

Paris, 11. — (S.P.A.) — On a annoncé cet après-midi que les experts ont fini de tracer la ligne par où passera la frontière haute-silésienne et qu'ils sont prêts à présenter leur rapport au Conseil Suprême à la séance de ce soir.

M. Gaston Maillet

Nous apprenons que M. Gaston Maillet, chirurgien-dentiste, est retenu chez lui dangereusement malade. A midi on nous informait que son état reste le même.

VIOLENT INCENDIE À STE-MARTINE

DOUZE MAISONS ONT ÉTÉ RA-SEES. — \$100,000 DE DOMMAGES.

Sainte-Martine, 11. — (D.N.C.) — Douze maisons, y compris une banque, deux boutiques, une buanderie, un magasin général, une épicerie et une forge, ont été détruites par un violent incendie qui s'est déclaré vers deux heures, hier après-midi, dans la boutique de M. Aldéric Archambault, et qui a menacé de tout détruire le village. On a dû demander l'aide des pompiers de Montréal. On estime les dommages à plus de \$100,000.

Fort heureusement que le vent soufflait du sud, car si les flammes avaient été poussées par un vent d'ouest, il aurait été impossible de sauver le village. On a réussi à recevoir de l'aide de Beauharnois, vers 4 h. 30, mais à ce moment, il était trop tard, et les pompiers ont été forcés d'empêcher les étincelles qui s'échappaient du brasier de communiquer le feu aux maisons encore intactes. Tard dans l'après-midi, on a demandé l'aide des pompiers de Montréal. Un convoi spécial a aussitôt été organisé, et une pompe à vapeur, un fourgon à boyaux et dix hommes, sous les ordres du chef Dougal et du capitaine Gauthier ont été envoyés sur les lieux. Le convoi est arrivé à Sainte-Martine vers 6 h. 30, mais comme les pompiers de Beauharnois étaient déjà à l'œuvre, on n'a pas jugé nécessaire de se servir des appareils de Montréal.

La boutique où le feu s'est déclaré est divisée en deux parties. A l'étage inférieur on y travaillait la laine, tandis qu'à l'étage supérieur, on y manufacturait des portes et des chaises. Le feu s'est déclaré à l'étage inférieur et en dépit des efforts tentés par les employés il a été impossible d'empêcher les flammes de se communiquer au magasin général de M. Joubert Huot, situé du côté opposé de la rue et à l'épicerie de M. Réal Huot, voisins de la banque Nationale, dont l'édifice a aussi été détruit.

La buanderie de la "Montreal Dairy" a aussi été réduite en cendres ainsi que les hangars de MM. William Starr, Aristide Parent et A. Poupart. Il a aussi été impossible de sauver la boutique de forge de M. Camille Gane et les écuries de MM. Cléophas Beaubien et Joseph Laberge. Les lignes téléphoniques ont été brisées et le village était complètement isolé hier soir. Les pompiers sont demeurés toute la nuit pour arroser les décombres.

LA VOIX DU PAPE

(Suite de la 1ère page.)

La tâche actuelle des Dominicains, moines et tiersites

De nos jours — voire les comprennent sans peine, Vénérables Frères, — l'Institut dominicain n'est pas appelé à rendre de moins grands services qu'à l'époque de sa fondation. Que d'âmes aujourd'hui privées de ce pain de vie qu'est la doctrine céleste et qui se meurent d'une sorte d' inanition! que d'espérances séduites par une apparence de vérité et que détournent de la foi les déguisements multiples de l'erreur! Et si les prêtres veulent, en leur distribuant la parole de Dieu, adonner à toutes ces âmes des secours qu'elles attendent, combien il importe qu'elles soient enflammées du désir de sauver leurs frères en même temps qu'armées d'une solide connaissance des choses de Dieu!

Que de fils de l'Eglise également, ingrats et infidèles, qui se sont détournés du Vicaire de Jésus-Christ par ignorance ou perversion de volonté, et qu'il faut ramener dans le sein de notre commune Mère! Pour parler de toutes ces âmes et aux calamités de tout genre dont souffre le monde, combien nous est nécessaire le maternel patronage de Marie!

Les fils de saint Dominique ont donc un champ d'apostolat presque sans bornes où déployer très utilement leur zèle en vue du salut de l'âme. Aussi nous demandons instamment qu'à l'occasion de ce centenaire tous les membres d'Ordre se renouvellent pour ainsi dire sur le modèle de leur très saint Fondateur et prennent la résolution de se montrer chaque jour plus dignes d'une telle Père. Ceux de ses fils qui appartiennent au premier Ordre donneront, comme il convient, l'exemple aux autres sur ce point et se livreront dorénavant avec plus de zèle encore à la prédication de la parole de Dieu, en vue de développer parmi les fidèles, en même temps que l'attachement au successeur de saint Pierre et la dévotion à la Vierge Marie, la connaissance et la défense de la vérité. Mais l'Eglise espère beaucoup aussi du dévouement des Tertiaires dominicains, s'ils s'appliquent avec ardeur à se régler sur l'esprit de leur Patriarche, en enseignant aux ignorants les préceptes de la doctrine chrétienne. Nous désirons et souhaitons qu'ils s'adonnent nombreux et pressés à cet apostolat, qui est de la plus haute importance pour le salut des âmes. Nous demandons enfin que tous les enfants de saint Dominique se préoccupent particulièrement de rendre habituelle chez tous les chrétiens la récitation du Rosaire Marie, que Nous-même, à la suite de Nos prédécesseurs, nous recommandons, nous avons recommandée à l'occasion s'en est présentée et que Nous recommandons encore et avec insistance, à cette époque, à tous les enfants de la dévotion. Nous estimons que les fêtes de ce centenaire auront eu un résultat satisfaisant.

Des maintenant, comme gage des

divines faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec une religieuse affection, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête des Princes des Apôtres, le 29 juin 1921, septième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

[Traduit du latin par la Documentation Catholique.]

La prophylaxie des maladies

LE DOCTEUR BOUCHER EST EN MESURE DE LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DES MALADIES CONTAGIEUSES. SI LES CITOYENS LUI PRETENT ASSISTANCE.

Le docteur Boucher sollicite de nouveaux la coopération des citoyens dans sa campagne contre les maladies contagieuses. "Dans la prophylaxie des maladies contagieuses, dit-il, le service d'hygiène a besoin de la coopération immédiate des personnes qui en sont atteintes et de leurs familles, c'est pourquoi, en sus de l'application des mesures ordonnées et prescrites par les règlements, nous nous efforçons de faire l'éducation du public en général, et spécialement celle des personnes qui sont plus spécialement intéressées, chaque fois que le malheur veut qu'un membre d'une famille en soit atteint.

"Dans ce but nous disposons d'un groupe de huit infirmières-visiteuses qui vont dans les familles où il y a un malade, examiner les conditions du logement, la possibilité d'établir un isolement et une quarantaine suffisante; durant leur visite elles enseignent à la garde-malade les précautions à prendre pour prévenir la contagion et à la famille ou au dehors, l'isolement du malade est surveillé par ces infirmières, qui multiplient leurs visites là où il semble que l'on est moins soigné pour suivre les instructions qu'elles ont données; la quarantaine des personnes qui ont été exposées à la contagion est aussi l'objet d'une attention particulière.

"En général, les mères de famille écoutent volontiers l'enseignement qui leur est donné et elles suivent avec soin les recommandations qui leur sont faites; l'infirmière laisse à sa première visite un feuillet imprimé, qui contient les conseils qu'elle a donnés verbalement, et qui est fait spécialement pour chacune des maladies contagieuses; les renseignements qu'on y trouve concernent le malade lui-même, la garde-malade, les membres de la famille et les visiteurs. La désinfection en cours de maladie, des linges, des ustensiles et de la chambre du malade; on y recommande l'usage de certains antiseptiques en indiquant la manière de les utiliser, on y donne aussi d'autres renseignements concernant le mode de transmission de la maladie.

"Dans tous les cas où la maladie suit son cours, nous sommes d'opinion que la désinfection en cours de maladie est bien plus importante que la désinfection finale qui n'est faite qu'un certain temps après que la maladie est terminée, et que la désinfection finale pourrait être supprimée chaque fois que la désinfection a été faite suffisamment bien en cours de maladie, le réservant pour les cas où le malade décède ou est transporté à l'hôpital.

"Au service d'hygiène on dispose de services de deux épépidémiologistes qui, en sus de leurs recherches épidémiologiques dans les cas où cela est nécessaire, servent à éclaircir les diagnostics difficiles afin d'éviter les erreurs qui sont toujours grosses de conséquences, leur spécialisation dans ces sortes de maladies en font des collaborateurs précieux dans le contrôle que nous devons exercer; avec la déclaration de tous les cas, faite soigneusement par les médecins, le diagnostic certain par les épépidémiologistes et le contrôle en cours de maladie par les infirmières-visiteuses, nous croyons être, en mesure de faire tout ce qui actuellement peut être fait pour exercer une prophylaxie sérieuse et suffisamment efficace des maladies contagieuses."

Cercle Léon XIII

Ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-51, Craig, assemblée régulière du cercle Léon XIII. Le comité nommé pour étudier le projet de constitution de la confédération générale des travailleurs catholiques du Canada présentera son rapport.

La fête est remise

Si la température est inclemente, la fête de nuit organisée par le surintendant des terrains de jeux au parc Lafontaine, aura lieu vendredi soir, au lieu de ce soir.

La fête commencera à huit heures et demie et se terminera à dix heures.

Mort de M. Michael Connolly

Nous apprenons la mort de M. H. Michael Connolly, survenue soudainement à son domicile, 91, rue Crescent, ce matin. Le défunt était âgé de 66 ans.

Lui survivent son épouse et six enfants, dont trois fils et trois filles. Les funérailles auront lieu, demain matin, à 8 heures, à l'église Saint-Patrice. L'inhumation aura lieu à Niagara Falls.

La réponse de De Valera

Londres, 11. — (S.P.A.) — La réponse d'Eamon de Valera, chef républicain irlandais, au gouvernement britannique concernant les propositions de paix de ce dernier, a été remise à Austen Chamberlain, le leader du gouvernement, à la Chambre des Communes, à midi, aujourd'hui.

Le teneur de la réponse a été tenu secret. On explique officiellement que le cabinet la scrutera premièrement et qu'elle ne sera pas divulguée d'ici quelques jours.

L'AFFAIRE BERTHIAUME EN COUR DE POLICE

Les plaidoiries dans l'affaire de la Presse se sont continuées, ce matin, en Cour criminelle, devant le juge Cusson. Il s'agit en l'affaire du vol de \$120,000.

Me N.-K. Laflamme a parlé à peu près tout l'avant-midi. Son plaidoyer a porté aujourd'hui sur la question du vol lui-même dans sa substance. Il a voulu prouver, tout d'abord, que cette action de prendre les cent vingt mille dollars était apparemment légale et que les intimés étaient de bonne foi et avaient toute raison de croire qu'ils étaient en droit et avec bonne foi. Car, dit Me Laflamme, le magistrat de l'enquête, a à décider si l'action de prendre les \$120,000 a été accomplie avec une apparence de droit et avec bonne foi, ne doit être décidée que par les tribunaux civils. La Cour criminelle n'a qu'à décider si les intimés ont agi "prima facie" avec apparence de droit et de bonne foi ou non. Me N.-K. Laflamme a prétendu qu'Eugène et Edouard Berthiaume étaient de bonne foi. Les cent vingt mille dollars ont été mis en banque à leur nom, mais non comme leur propriété, à la suite d'une résolution plus ou moins motivée passée par un bureau d'administration reconnu, et ce, ostensiblement.

La main-d'œuvre des fermiers des cantons de l'est

Il y en a suffisamment pour le moment. — PAS D'AUTRE EXCURSION.

Les excursions de moissonneurs pour les provinces de l'ouest sont discontinuées pour le moment. La seconde excursion annoncée pour le 17 août courant par les différentes compagnies de chemin de fer vient d'être contremandée, la première — ayant transporté assez d'hommes pour répondre aux demandes faites jusqu'à date. Au cas où une nouvelle demande d'hommes serait faite, les compagnies de chemin de fer organiseraient une autre excursion.

La nouvelle que les trains d'excursions sont contremandés ne sera pas sans désillusionner un grand nombre de personnes qui y voyaient l'opportunité de pouvoir aller participer aux travaux des champs dans l'ouest. La décision prise par les compagnies de chemin de fer émane, toutefois, d'une information définitive déclarant que si elles transportaient là-bas un surplus d'hommes, ceux-ci seraient contraints de demeurer dans les villes de l'ouest et sans emploi, principalement dans la ville de Winnipeg où l'ouvrage est distribué.

Des dépêches venant d'Ottawa nous informent que 26,000 hommes ont été dirigés sur les provinces de l'ouest à titre de moissonneurs, dont 5,000 environ n'ont aucune expérience. On considère que ce nombre d'hommes est amplement suffisant pour répondre aux besoins du moment.

Winnipeg, 11. — Il a été décidé hier, à une assemblée des fonctionnaires du bureau de placement de prévenir les compagnies de chemin de fer de ne pas organiser de nouvelles excursions de moissonneurs venant des provinces de l'est, et ce jusqu'à nouvel ordre. On estime que les 25,000 moissonneurs déjà arrivés seront assez nombreux pour répondre aux besoins des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. On doit décider aujourd'hui ou demain si les fermiers auront encore besoin de main-d'œuvre.

Récoltes perdues

Calgary, 11. — (S.P.C.) — La tempête de grêle de mardi soir a ravagé de 75 à 100 p.c. de la récolte dans une étendue de vingt milles au nord de Calgary entre Crossfield et Strathmore. E. H. Malcolm, membre du bureau provincial d'assurance contre la grêle, a déclaré que cette tempête est l'une des plus désastreuses qu'on ait eues en Alberta. Plusieurs réclamations ont été inscrites au bureau, hier, par les cultivateurs dont les champs de grain ont été dévastés.

Une autre tempête a détruit toute la récolte d'un petit territoire à Gleichen, A. Nanton, au sud de Calgary, 40 p.c. de la récolte d'une superficie de trois mille acres est perdue.

Terrain perdu

New-York, 11. — L'union typographique internationale a perdu la bonne marge de terrain depuis trois mois. Ainsi, au 30 avril, de cette année, dans les cent onze villes principales des Etats-Unis et du Canada, il y avait 1909 ateliers unionistes qui employaient 27,711 hommes, et 2,047 ateliers libres qui en employaient 21,811.

Au 8 août, les chiffres se présentent d'une toute autre façon. Il ne reste plus que 900 ateliers unionistes qui emploient 17,700 ouvriers tandis que le nombre de 3,056 et emploient 31,822 ouvriers.

La réponse de De Valera

Londres, 11. — (S.P.A.) — La réponse d'Eamon de Valera, chef républicain irlandais, au gouvernement britannique concernant les propositions de paix de ce dernier, a été remise à Austen Chamberlain, le leader du gouvernement, à la Chambre des Communes, à midi, aujourd'hui.

Le teneur de la réponse a été tenu secret. On explique officiellement que le cabinet la scrutera premièrement et qu'elle ne sera pas divulguée d'ici quelques jours.

M. Devlin va mieux

L'état de M. Emmanuel Devlin, avocat, député de Wright aux Communes, transporté à l'Hôtel-Dieu il y a quelques jours, très dangereusement malade, paraît s'améliorer quelque peu. A l'hôpital, on nous nous sommes informés ce midi, on nous a déclaré que bien que le malade soit encore en danger, son état était pour le moment satisfaisant.

M. Devlin va mieux

L'état de M. Emmanuel Devlin, avocat, député de Wright aux Communes, transporté à l'Hôtel-Dieu il y a quelques jours, très dangereusement malade, paraît s'améliorer quelque peu. A l'hôpital, on nous nous sommes informés ce midi, on nous a déclaré que bien que le malade soit encore en danger, son état était pour le moment satisfaisant.

Notaire
755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTRÉAL

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DU BEURRE ET DES ŒUFS AUGMENTENT, MAIS LES PRIX RESTENT FERME. — DANS LES AUTRES COMPARTEMENTS.

Les arrivages de beurre se sont établis, hier, à 657 colis, comparativement à 543 colis le même jour, la semaine dernière, et à 303 colis, le jour correspondant de 1920. Il est arrivé hier, 10,960 boîtes de fromage. Il en était arrivé 5,493 boîtes le même jour la semaine dernière et 7,523 boîtes le jour correspondant de l'an dernier.

Les arrivages d'œufs ont été, hier, de 2,112 caisses, en comparaison de 1,775 caisses le même jour la semaine dernière et de 2,256 caisses le jour correspondant de l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

FARINE-TYPE

Première qualité (f.o.b.)...\$10.50
Deuxième qualité...\$10.00
Forte, à boulanger...\$ 9.80

ŒUFS:

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la Maison J.-A. Vallée, 618, rue St-Jacques.)
Œufs strictement frais...41s
Œufs choisis...41s
No 1...35s
No 2...30s
Craqués...29s

BEURRE:

Pasteurisé...41s
Premier choix...40½s
Deuxième choix...36s
En bloc d'une livre...42s
Pasteurisé...41½s
Premier choix...41½s
De choix...37s

FROMAGE

Doux...25s
Fort...27s
Oka...42s

LES VIANDES FUMÉES

Il n'y a pas de changement dans les prix. La demande reste très forte.
Les jambons de 8 à 10 livres font de 36 à 38s par livre, ceux de 10 à 15 livres, de 33 à 35s, et ceux de 18 à 25 livres, de 30 à 32s. Le bacon déossé Windsor se vend de 48 à 50s, et le bacon à déjeuner de 33s la livre.

Les dividendes

"Woods Mfg.", un dividende trimestriel régulier de 2 pour cent payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 25 août.
L'American Sugar Co. a supprimé son dividende sur les parts ordinaires qui, depuis plusieurs années, avait été payé au taux annuel de 7 pour cent.

Emprunts du Gouvernement du Canada

Tableau des cours, fourni par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame ouest, agents de change. Prix, selon à intérêt couru.	
Exempts d'impôts. Intérêt 5 p.c.	
Rebte. Dr. Cote	
1921 94.85	10 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.
1931 93.00	
Exempt d'impôt. Intérêt 5 1/2 p.c.	
1922 98.85	1000 à 98.85.
1923 98.85	1000 à 98.85.
1927 98.00	1000 à 98.00.
1932 97.50	1000 à 97.50.
1937 99.00	1000 à 99.00.
Sujet à impôt. Intérêt 5 1/2 p.c.	
1934 94.75	1000 à 94.75.
Echéance	
1er juin 1925...	95.10 6.60
1er avril 1931...	93.50 5.93
1er mars 1937...	96.80 6.30
1er juin 1922...	96.00 6.50
1er mai 1925...	98.75 6.45
1er juin 1927...	98.05 5.89
1er mai 1933...	97.75 5.77
1er juin 1937...	99.25 5.57
1er mai 1924...	97.25 5.54
1er mai 1934...	94.80 6.08

Bryant, Isard & Co.

Agents de Change
Pris la Bourse de Toronto
84-90 RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
Succursale, 153 rue Peel, à Montréal.
Maison de Toronto, C.P.R. Bldg.
Communications téléphoniques particulières.
Exécution rapide des ordres.

ÇA ET LA

La Compagnie "Imperial Oil" a commencé à exploiter les champs d'huile qui s'étendent autour de Fort Norman, au nord du Territoire du Nord-Ouest; elle doit aller à la recherche des puits d'huile d'ici à six semaines, disent deux officiers de la Compagnie "Northern Trading" à Edmonton, qui reviennent de Fort Norman.

La récolte de pommes fera défaut dans la région d'Annapolis, mentionnent les rapports fédéraux du ministère de l'Agriculture; la pluie a manqué, puis un fort vent a secoué les arbres faisant tomber les fruits avant leur maturité.

Pour la semaine du 1er au 7 août, les recettes brutes du Pacifique Canadien se sont élevées à \$3,673,000, comparativement à \$3,956,000 pour la semaine correspondante de l'année dernière. C'est une diminution de \$283,000.

Le rapport du Board of Trade de Londres donne les chiffres suivants pour le commerce anglais durant le mois de juillet:
Total des importations, \$80,760,000; exportations de produits anglais, \$43,170,000; ré-exportations, \$9,360,000. Total des exportations, \$52,530,000. Excédent des importations, \$28,230,000.

Pour la première fois depuis 30 ans la Compagnie "American Sugar Refining" a remis à plus tard le paiement du dividende trimestriel de 1 3/4 pour cent sur le capital ordinaire, à cause de la crise économique du marché actuel. Cette décision radicale a fait baisser de 2 points et plus les valeurs de la Compagnie, cotées en bourse à 65.

Les directeurs de la Compagnie "National Sugar" ne se sont point prononcés, hier, sur le paiement du dividende trimestriel; ils ont renvoyé la chose à la prochaine réunion. Il y a trois mois, la Compagnie a payé un dividende de \$2.50 par action.

La "United States Steel Corporation" publie dans son rapport du mois de juillet que les commandes inscrites dans ses livres ont diminué de 287,544 tonnes, en comparaison de celles des mois précédents. Le mois de juin a vu une diminution de 364,000 tonnes, et celui de mars 649,000 tonnes.

La longue sécheresse a créé en France une menace sérieuse pour les fermiers et ceux qui font l'élevage du bétail. Chose qui ne s'était pas vue depuis trente ans, 9,000 tonnes de bétail ont été mises sur le marché de Paris parce que les fermiers du centre de la France se trouvent dans l'impossibilité de les nourrir.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 66-ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	
Am. Beet Sugar...	28 28
Am. Car and F...	122 1/2
Am. Inter. Corp...	31 3/4
Am. Locomotive...	83 3/4
Am. Smelting...	40 1/2
Am. Sumatra Tobacco...	40 1/2
Am. Tel. and Tel...	106 1/2
Am. Woolen...	67 1/2
Am. Copper...	23 1/2
Baldwin Loco...	75 1/2
Baltimore and Ohio...	36 1/2
Bethlehem Steel (B.)...	48 1/2
Canadian Pacific...	115 1/2
Central Leather...	31 1/2
Chino Copper...	22 1/2
Corn Products...	57 1/2
Crucible Steel...	53 1/2
Endicott Johnson...	38 1/2
General Motors...	109 1/2
General Electric...	114 1/2
Erle RR...	13 1/2
Inspiration Copper...	31 1/2
Internat. Nickel...	43 1/2
Internat. Paper...	48 1/2
Midvale Steel...	23 1/2
Missouri Pacific...	19 1/2
New York Central...	69 1/2
Norfolk and Western...	75 1/2
Northern Pacific...	75 1/2
Pan Amer. Petrol...	45 1/2
Pennsylvania RR...	37 1/2
Reading...	27 1/2
Republic I. and S...	67 1/2
Royal Dutch...	45 1/2
Shenandoah Oil Cons...	18 1/2
Southern Pacific...	76 1/2
Standard Oil...	78 1/2
Texas Oil...	34 1/2
Union Pacific...	78 1/2
United Fruit...	18 1/2
U.S. Indust. Alcohol...	48 1/2
U.S. Rubber...	50 1/2
U.S. Steel...	73 1/2
Westinghouse...	43 1/2
Willamette-Falland...	6 1/2
Mexican Petrol...	96 1/2
Atlantic Gulf...	21 3/4

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES WAYAGAMACK SONT EN HAUSSE AINSI QUE LES LAURENTIDES ET LES SPANISH RIVER, — L'INFLUENCE D'UN DIVIDENDE.

Les valeurs de la Cie Wayagamack Pulp and Paper font l'objet des conversations des courtiers, qui discutent entre eux la question du dividende régulier au 1er septembre. Les directeurs de la compagnie se réunissent aujourd'hui, soit pour le suspendre complètement, soit pour en réduire le taux; depuis une semaine, les deux alternatives ont été retournées en tous sens chez les financiers, sans amener une solution.

Toutes ces appréhensions ont influé sur la cote des Wayagamack qui ont perdu quelque peu leur position avancée sur le marché pour décliner lentement; elles se sont vendues 31 1/4 à l'ouverture, pour tomber à 30, une heure plus tard.

Les Laurentides et les autres valeurs du papier suivent le même courant, car elles baissent sensiblement. Les Riorion ont atteint 2 et même 1 1/2, et les Spanish River, action de priorité, sont à 60. Les Québec Railway restent à 25; les directeurs de la compagnie ont changé l'émission française émise jadis au début, en valeurs canadiennes, du consentement de M. Lorne C. Webster; cette décision influe favorablement sur les transactions à la bourse.

A Wall Street, rien de saillant à signaler; les groupes des chemins de fer et de l'acier sont fermés, tandis que le groupe du papier papicelle.
Le change revient vers la normale, avec une prime de 10% pour cent sur le dollar américain en Canada. — Les directeurs du Wayagamack ont décidé de suspendre le paiement du dividende trimestriel, afin de garder plus de ressources pour parer aux mauvaises affaires de la compagnie.

(De 10 à 11 h. 30 a.m.)

Iron, 100 à 27 1/2, 25 à 27 1/2.
Steel of Can. 10 à 48 1/2, 30 à 48.
Albithi, 10 à 25.
Brazilian, 105 à 23.
Sugar, 40 à 25.
Cement, 10 à 22.
Brompion, 160 à 20, 15 à 19 1/2, 10 à 19 1/2.
Laurentide, 80 à 60, 60 à 68, 50 à 67 1/2, 50 à 67 1/2 à 67 1/2, 25 à 67, 150 à 67 1/2.
Can. Steam, 40 à 20 1/2.
Breweries, 15 à 21 1/2, 20 à 21 1/2, 5 à 21 1/2.
Smelting, 65 à 15.
Quebec City, 5 à 25.
Spanish priv. 10 à 61 1/2, 25 à 61 1/2, 40 à 61 1/2, 25 à 60 1/2, 75 à 60.
Gins, 15 à 54.
Wayagamack, 10 à 32, 10 à 31 1/2, 50 à 31, 225 à 30, 50 à 30 1/2, 80 à 30, 5 à 30 1/2, 5 à 30.

30 1/2, 50 à 30 1/2, 100 à 30 1/2, 100 à 3 1/2, 250 à 31.
Mont. Power, 155 à 81 1/2, 5 à 81.
Norden, 25 à 2 1/2, 15 à 2, 60 à 1 1/2.
Can. Steam, priv. 40 à 51 1/2, 40 à 50, 25 à 50 1/2, 15 à 50 1/2, 15 à 50.
Detroit, 5 à 25.
Can. Cot. 25 à 65.
Bell Tel. 45 à 103 1/2.
Dism. Steel priv. 25 à 57.
Ames priv. 10 à 28 1/2.
Gen. Elec. 20 à 92.
Tuckett, 120 à 75.
Lake of the Woods, 5 à 135.
Lake of the Woods priv. 5 à 104.
Ogilvie, 1 à 104.
B. E. Steel 2c priv. 100 à 24 1/2.
Banque des Marchands, 5 à 108.
(De 11 h. 30 a.m. à 12 h. 30 p.m.)

Steel of Can. 10 à 48, 25 à 47 1/2.
Sugar, 10 à 25.
Laurentide, 15 à 67 1/2, 25 à 67 1/2, 10 à 67, 2 à 68, 75 à 67 1/2, 15 à 67 1/2.
Wayagamack, 25 à 30 1/2, 50 à 31, 50 à 31 1/2, Riorion, 150 à 2.
Shawinigan, 20 à 103.
Can. Steam, priv. 40 à 51 1/2, 40 à 50, 25 à 50 1/2, 15 à 50 1/2, 15 à 50.
Can. Cot. 25 à 65.
Bell Tel. 45 à 103 1/2.
Dism. Steel priv. 25 à 57.
Ames priv. 10 à 28 1/2.
Gen. Elec. 25 à 92.
B. E. Steel, 5 à 10 1/2.
Spanish priv. 10 à 60 1/2.

Cours du change

Cote des devises étrangères; L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens New-York	
Londres (livre sterling)...	83.05
Paris (franc)...	0.8785
Bruxelles (franc)...	0.8750
Genève (franc)...	0.8686
Berlin (mark)...	0.8125
Vienne (couronnes)...	0.9015
Rome (lire)...	0.9438
Cours moyens	
New-York...	114
Londres...	84.09
Paris...	0.8879
Bruxelles...	0.8845
Genève...	0.8900
Berlin...	0.8145
Vienne...	0.9025
Rome...	0.9505

Les draperies les plus artistiques sont confectionnées avec des tissus de qualité supérieure par la Maison
Armand Desrosiers Limitée
Tél. Est 4090. 478 rue St-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

CHANDAILS TOUT LAINE POUR DAMES 2.95

Unis et de fantaisie. Genres fermés et ouverts. Quelques-uns unis, d'autres garnis en couleurs formant contraste. Collet hollandais, matelot et tuxedo. Nuances de vert chasseur, vert marine, Saxe, pourpre, fauve, rose pâle, rose, American Beauty et mais. Grandeurs 34 à 44.

En vente dans le cercle des ventes spéciales, derrière l'escalier mobile. Commandes par poste, téléphone et C.O.D. acceptées.

Faites vos achats chez Goodwin—Au rez-de-chaussée.

JUPES BLANCHES .95

En coutil blanc et en gabardine — reps blanc et naturel — plusieurs modèles avec ceinture et poches — unies et gondolées. Grandeurs de 24 à 30. 250 à vendre à... .95

Dans le cercle des ventes spéciales, derrière l'escalier mobile.

Faites vos achats chez Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

"La Débenture"

C'est le titre d'une publication mensuelle que vient de lancer, dans l'intérêt de ses clients, la "corporation des Obligations Municipales", maison financière qui opère à Québec, à Montréal et à Saint-Jean, N.-B.

La nouvelle revue offre dans son premier fascicule, du mois d'août, une explication originale du mot "débenture", qui n'est ni anglais, ni français, mais bien latin; voici ce qu'elle en dit:
La Rome antique avait son "collegium mercatorum", la première Bourse connue dans l'histoire, après l'"emporium" d'Athènes. En ce temps-là tout comme de nos jours, ceux qui avaient du capital à placer, opéraient sur les valeurs publiques, ou sur l'hypothèque (mot grec que les Français du Moyen-Age traduisaient par "mortgage", encore un terme que nous ont emprunté les Anglais). Les capitalistes romains, on peut le croire, enfermaient leurs titres et valeurs dans des cassettes scellées sur lesquelles ils avaient le soin d'écrire: "Debentur mihi, ceci m'est dû." La même inscription sacramentelle figura plus tard en tête des quittances que les grands dignitaires délivraient au roi, d'après l'ancien droit, contre paiement de leurs honoraires. De nos jours, on l'approprie en pays anglais aux obligations à coupons émises par les corporations publiques ou privées en garantie de leurs emprunts à terme.

"La Débenture", tirée à dix mille exemplaires, est envoyée à tous ceux qui en feront la demande, au bureau de la maison, 116 Côte de la Montagne, à Québec.

Deux placements recommandés:

\$500,000
d'Obligations à 10 ans **6%**
de la ville de
ST-LAMBERT

en titres de \$100, \$500 et \$1,000, datés du 1er mai 1921, remboursables en 1931.—Coupons payables mai et novembre.
PRIX: LE PAIR

\$600,000
d'Obligations 1ère hypothèque **7%**
de la compagnie

LAMONTAGNE LIMITEE

(fondée en 1869)
en titres de \$100, \$500 et \$1,000, aux échéances de 1923 à 1933.—Coupons juin et décembre.
PRIX: LE PAIR

On souscrit à nos bureaux, chez nos agents et chez les notaires nos correspondants.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHEP;
Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

FAIRBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal
Consultez notre SERVICE D'INFORMATIONS!
103-OUEST, RUE NOTRE-DAME.
Téléphone: Main 4090
communiquant avec tous les services.

AU PAIR \$100,000

Obligations municipales **6%**
payables à New-York (courte échéance)

Crédit Canadien

99, rue Saint-Jacques.
Tél. Main 2924-2927
MONTREAL

SAUCISSES CONTANT

Retenez bien le nom —
—Faites avec du PUR PORC FRAIS seulement. — Délicieuses, c'est pourquoi des milliers en mangent.
Chez votre boucher

HATEZ-VOUS! L'AVENIR le PROUVERA.

PROFITEZ DE LA BAISSÉ des changes étrangers pour réaliser des profits variant de 300% à 8000% en achetant des obligations des pays étrangers.

FRANCE	normal	envis.
Gouvernement...	.4%	\$193. \$87.
Gouvernement...	.6%	193. 85.
Ville de Paris, tirage...	.5%	193. 35.
Créd. National à tirage...	.5%	96. 43.
Belgique		
Gouvernement...	.5%	\$193. \$84.
ALLEMAGNE		
Gouvernement...	.3%	\$230. \$135.
Gouvernement...	.5%	230. 135.
Ville de Berlin...	.4%	230. 140.
Ville de Hambourg...	.4%	230. 170.
Autriche		
Ville de Vienne...	.4%	\$202. \$22.
Ville de Vienne...	.5%	202. 25.
Pologne		
Ville de Varsovie...	.5%	\$230. \$21.

Nous vendons ces valeurs par versements mensuels ou au comptant.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE EXPLICATIVE

E. L. HARDY & CIE

Spécialistes en obligations européennes
Chambre 104, Immeuble "Transportation", rue St-François-Xavier, Montréal.
Tél. Main 2923. Casier postal 1112.
New-York, Londres, Paris, Rome, Bruxelles, Athènes, Berlin, Vienne.

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi (2 1/2%) pour cent (soit au taux de 10% par année), a été déclaré par les administrateurs de la Banque d'Hochelaga, sur le capital versé de la Banque, pour le trimestre finissant le 31 août 1921. Ce dividende, portant le No 122, sera payable au bureau principal ou aux succursales de la Banque, le ou vers le 1er septembre 1921, aux actionnaires inscrits dans les livres, à trois heures de l'après-midi, le 15 août 1921.

Par ordre du Conseil d'administration.
BEAUDRY LEMAN,
Gérant-général.

AVIS

Brasseur & Leclerc Limitée donne avis qu'elle demandera la permission d'abandonner sa charte, suivant les dispositions de la loi des compagnies, 1920.
Montréal, 9 août 1921.
BRASSEUR & LECLERC LIMITEE
L. BRASSEUR, Président.

Feuilleton du "Devoir"

"COMME UNE LEGENDE..."

de Victor Féli

— Je suis très heureux de vous faire plaisir, assura Louis. Il y a longtemps que je vous préparais cette petite surprise, qui sans être absolument moyennageuse, je l'avoue, demandait cependant une heure et un cadre tout particuliers.
— Es-tu assommé de terminer sur un Misère, clamait Guy du haut de son armure.
— Beau chevalier, retournez aux Croisades! riposta Louis en riant! Les musiciens entouraient l'artiste. Chacun voulait un mot, une explication, ils s'arrachaient la partition, des discussions véhémentes surgissaient à propos du mérite de

teille ou telle phrase, de telle façon de l'interpréter. Mais, se frayant un passage au milieu d'eux, la jeune princesse de S... posait légèrement sa petite main sur le bras de Valory:
— Maître, disait-elle, je voudrais vous présenter une requête.
Louis s'inclina sans répondre.
— Plutôt froid... pour l'Altesse... disait Guy à l'oreille de Lull, suivant de l'oeil la petite scène.
— Je serais très désireuse de posséder l'original de la romance de la perle, les premières notes marquées par vous des votre première inspiration sur ce délicieux sujet. Avec des mots très respectueux,

mais glacials, le jeune maître exprimait tous ses regrets; le chéfit brin de papier ayant été détruit depuis longtemps.

— Et voilà comment on arrange les petites filles indiscrettes! continuait Guy.

Il vint prendre le bras de Louis...
— Dis-donc Maître, quelle amabilité la petite Altesse!

Le jeune homme avait froncé les sourcils.

— Très aimable, en effet.

— Tu sais ce qu'on raconte?

— Quoi donc?

— Que cette délicieuse brunette se serait prête à renoncer à ses titres épatants pour devenir simplement Mme Valory.

Un mouvement de colère fit tressaillir Louis, mais il se contenta et dit froidement.

— Je ne suis pas un teigne et je ne me laisse pas enlever.

— Maudit mon vieux Louis! des enlèvements de ce genre sont plutôt désirables!

Mais il s'arrêta pétrifié. Un regard désolé s'était levé sur le sien et son ami quittant son bras se jeta dans la foule.

Guy courut à la recherche de sa femme.

— Lull... Lull... le jumeau... le frère jumeau.

"LE DEVOIR"

LES ALLIÉS

DES SECOURS
À LA RUSSIE

UNE PROPOSITION DE M. BRIAND AU CONSEIL SUPRÊME. — CE LUI-CI AVISERA AUX MEILLEURS MOYENS À PRENDRE. — QUAND LA MAISON DU VOISIN BRÛLE. — LES SOVIETS SONT MAÎTRES.

Paris, 11. — (S.P.A.) — M. Briand a annoncé un débat au Conseil Suprême, hier, sur la famine russe en disant que le peuple russe qui a combattu avec les Alliés au commencement de la guerre, peut maintenant compter à bon droit sur leurs secours.

"Je propose que tous les Alliés se joignent aux États-Unis et à ceux qui s'intéressent à l'administration des secours par l'intermédiaire des sociétés de la Croix Rouge, a dit M. Briand.

Le point de vue français tel qu'exposé hier est donc que les Alliés se joignent à de grandes sociétés humanitaires, telles que la commission Hoover, sans toutefois que ces œuvres de secours aient un caractère officiel.

M. Briand a suggéré que les Alliés s'associent avec l'administration de secours américains et entrent en relations avec le peuple russe. L'ambassadeur Harvey, interrogé au sujet de ce que l'association de secours américaine faisait, dit qu'il obtiendrait toutes les informations voulues et les mettrait à la disposition du conseil.

"En convenant de tout cœur, a dit M. Lloyd George, mais je désire faire remarquer que ces efforts ne pourront atteindre beaucoup de victimes. La Croix Rouge ne peut accomplir le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons. Les secours doivent être organisés sur une grande échelle, non seulement pour l'amour de la Russie mais pour l'amour du monde, parce que le choléra et les autres fléaux qui découlent de la famine causeraient plus de pertes de vie que la dernière guerre.

"Je n'ai aucune admiration pour le gouvernement soviétique, mais tout secours est impossible sans sa coopération et tout le mécanisme officiel. Personne ne peut se mouvoir en Russie sans sa permission. Je crois que dans ce but et dans ce but seulement, les alliés devraient faire des arrangements avec le gouvernement soviétique."

M. Lloyd George a ajouté avoir été informé que quelques provinces de la Russie ont un surplus de grain mais que les paysans ne s'en dessaisissent pas à moins qu'on ne leur remette en retour les marchandises dont ils ont besoin. Il a dit que le Conseil Suprême étudierait immédiatement les démarches à prendre pour obtenir le grain de la Russie de cette manière pour les régions de la famine.

La question n'est pas une question politique, mais humanitaire. "Lorsque la maison de votre voisin brûle, dit-il, vous ne lui posez pas de question, vous essayez de la sauver."

Le vicomte Ishii, du Japon, Signor Bonomi, premier ministre italien, et M. Jaspar, qui était présent pour la première fois, au nom de la Belgique, conviennent qu'une commission pourrait être nommée immédiatement pour présenter un rapport à l'assemblée actuelle sur les meilleurs moyens de coopération.

tion. Le premier ministre anglais a suggéré qu'on donne la parole à lord Curzon, qui en qualité de vice-roi des Indes, a autrefois dirigé l'alimentation de 70,000,000 de victimes de la famine.

Lord Curzon dit que c'est le grain russe des régions où sévit actuellement la famine qui a tiré les Indes d'embarras.

Les opérations de secours ne se terminent pas, mais commencent seulement, avec le départ des vaisseaux de blé d'Odesa. Il n'y a qu'un seul moyen de trancher le problème du transport et de l'organisation. Il faut diviser les régions affectées par la famine en districts et nommer des commissaires de district, empêcher la concentration de la population dans un seul district, trouver du travail pour les gens qui meurent de faim, voir à ce que les vivres soient distribués équitablement, construire des hôpitaux pour les malades, mais par-dessus tout, vous avez besoin de jeunes hommes enthousiastes, animés de zèle pour sauver la vie des gens. Je crois trois choses essentielles, d'abord l'aide du gouvernement soviétique, deuxième, la formation de quelque autorité de secours internationale, troisième, l'engagement d'hommes d'expérience tels que ceux qui ont coopéré avec M. Hoover dans ce grand travail et tels que ceux que l'Empire britannique a pu fournir aux Indes.

Les experts n'ont pu terminer leur tâche, hier, mais présenteront leur rapport au sujet de la frontière de la Haute-Silésie, au conseil, qui se réunira à cinq heures ce soir.

Berlin, 11. — Les journaux de toutes les nuances se réjouissent du discours prononcé par le premier ministre Lloyd George, mardi, devant le Conseil suprême allié à Paris, où il recommandait d'user de modération au chapitre de la question silésienne.

Le "Vorwärts" dit que les remarques du premier ministre anglais sont une réputation de la politique agressive de la France. La "Deutsche Zeitung" dit: "Enfin il est une puissance qui a eu l'énergie d'arrêter la violence française."

Navire "Empress of France"

DE QUEBEC SAMEDI, LE 13 AOUT 1921.

Le navire Empress of France quittera Québec, samedi, le 13 août. Les passagers qui doivent s'embarquer sur ce navire pourront prendre à Montréal, gare Windsor, les trains réguliers du 12 août; en plus de cela, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, le quel train, composé de wagons de première et de seconde classe, de wagon-buffet et de wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 9 h. 20 a.m. (heure normale), samedi, le 13 août, et se rendra directement au quai du navire, à Québec.

Invités par la Chine

Shanghai, 11. — (S.P.A.) — Le général Leonard Wood et M. Cameron Forbes, chefs de la mission américaine qui fait actuellement une enquête aux Philippines pour le compte du gouvernement de Washington, ont accepté l'invitation du gouvernement chinois de se rendre en Chine. Le gouvernement de Pékin fait des préparatifs pour recevoir les visiteurs.

Les deux Américains sont attendus en Chine au mois de septembre.

COURRIER
DE NICOLET

Nicolet, 11. — (D.N.C.) — La semaine dernière avaient lieu, en l'église cathédrale, les funérailles de M. Denis Béliveau, époux de feu Catherine K. Le défunt était âgé de 69 ans et 2 mois.

Les obsèques eurent lieu à 9 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Dormino Houde, Ephraïm Belcourt, Henri Lacroix, Gédéon Beauchemin, Emile Landry, Emmanuel Rousseau. Survivent au défunt quatre fils: Emile, Stephen, Henri et Maurice Béliveau, et deux filles, Mme Horace Rouillard (née Florida Béliveau) et Mlle Noël Béliveau.

De nombreux témoignages de sympathie et tribus florissantes furent envoyés à la famille en deuil. — Ces jours derniers, l'ecclésiastique, que Camille Longval, était ordonné prêtre, par Sa Grandeur Mgr Bruneau, notre évêque, en la chapelle des Soeurs de l'Assomption.

Un grand nombre de prêtres accompagnaient Mgr l'évêque, ainsi que plusieurs parents et amis du jeune ordonné. Le nouveau prêtre était natif de Sainte-Monique et il a dit sa première messe dans l'église de sa paroisse natale.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 11 août 1911)

La jeunesse et le congrès de la langue française. Premier-Montréal par M. l'abbé L.-H. Groulx.

Nouveau code. Billet du soir, par Jean Labrie.

Une date historique, par M. Omer Héroux.

Pour sauver les noyés, par M. Fred. Pelletier.

Chronique de l'ouest, par M. Albert Granger. Le gâchis du recensement. — S. G. Mgr Mathieu. — Le français dans les écoles.

Londres, 11. — Le bill du veto est enfin adopté à la Chambre des Lords. Le résultat du scrutin a été de 131 à 114. Une vingtaine de conservateurs votent avec le gouvernement.

Un mort, six blessés. Tel est le bilan d'une collision de tramways arrivée à Maisonneuve pendant la soirée d'hier.

A la Colonie de Vacances

Il y aura grande excursion à la Colonie de Vacances (située entre Contrecoeur et Sorel), à l'occasion de la fête annuelle présidée par Mgr Gauthier.

Cette excursion aura lieu par train spécial, le dimanche 14 août. Départ de la gare Bonaventure à 8 heures du matin (heure avancée); départ de la Colonie pour Montréal, 5 heures du soir. Arrêt à Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, etc. Messe en plein air, démonstration patriotique, jeux, gymnastique par les 230 enfants de la Colonie. Billets: Adultes, \$2.15; enfants, \$1.10. En vente à l'Ecole normale, Parc Lafontaine, Tél.: Est 1336, et à la pharmacie Canadienne, 803, Notre-Dame ouest, Main: 2180.

La diète ne suffit pas à
conserver la santé

Vous pouvez charger votre table de nourriture digestible et saine, et cependant ne pas prendre de force. Qu'y a-t-il? Le foie est paresseux. L'estomac surchargé, les intestins sont inactifs. Les Pilules du Dr Hamilton apportent un prompt soulagement. Elles donnent aux personnes faibles et malades la force et la santé en maintenant leur organisme libre d'impureté. Ceux qui régularisent leur système avec les Pilules du Dr Hamilton n'ont ni indigestion ni maux de tête provenant de la constipation, ils se sentent complètement vivifiés, parce qu'ils maintiennent leur organisme en bon état de fonctionnement. Pour revivifier et stimuler tout votre être, pour reculer la léthargie et la lassitude, rien n'est comparable aux Pilules du Dr Hamilton qui inégalement apportent belle apparence, lucidité d'esprit, bonne santé, 25 sous chez tous les marchands, ou de The Catarrhazone Co., Montréal. (ann.)

LES TYPOGRAPHES

TOUS D'ACCORD
SUR UN POINT

LES MEMBRES DU CONGRÈS DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE INTERNATIONALE RECOMMANDENT UNANIMEMENT QU'ON TRAVAILLE A OBTENIR PARTOUT LA SEMAINE DE 44 HEURES ET MEME PLUS COURTE ENCORE.

Québec, 11. — (S. P. C.) — Les membres du congrès de l'Union internationale typographique ont adopté une résolution, hier après-midi, par laquelle ils recommandent à tous les membres de l'union de faire feu et flamme pour obtenir la semaine de 44 heures dans les ateliers de ville aux États-Unis et au Canada, et ensuite une semaine plus courte dans les ateliers de journaux. La résolution a été présentée sous forme d'un rapport par le comité nommé pour étudier la question d'une journée de travail plus courte. Elle a été adoptée par le congrès sans discussion et sans même qu'on ait eu la peine de prendre le vote. Quand il s'agit de réduire les heures de travail, l'unanimité est absolue.

M. MacParland a cherché à obtenir la sanction du congrès à la nomination de M. Barrett au bureau chef de l'Indianapolis, au salaire de \$4000. M. Barrett habite actuellement Chicago, mais passe la majeure partie de son temps à Indianapolis. Il reçoit un salaire de \$75 par semaine plus ses frais de voyage. La proposition a été considérée comme une mesure politique et de nouveau les deux camps se sont formés: les "administrativistes" contre les "progressistes" qui, avec M. MacParland à leur tête, veulent la réduction des salaires des officiers de l'union. Après un débat assez acrimonieux, la proposition a été rejetée par un vote de 168 contre 99.

M. John Goldberg, de Minneapolis, a demandé lors de la discussion sur le salaire de M. Barrett, que le congrès se mette décidément au travail et mette de côté la politique. Il a ajouté que le congrès siègeait depuis deux jours et que l'on n'avait fait que babiller. M. Goldberg a constaté qu'on avait passablement parlé au sujet du salaire de M. Barrett. Il a rappelé aux délégués que des milliers de leurs frères en grève battaient la semelle dans les rues, avec un salaire de \$12 ou \$17 par semaine.

W. J. Gibbons, Nashville, a déclaré que le salaire du vice-président, M. Barrett, était ridicule. Quant à lui, il ne prendrait pas la charge pour \$20 par jour, et pour être en plus, en butte aux insultes des membres de l'union. Il ne veut pas du projet de réduction du salaire de M. Barrett.

M. Michael Powell, d'Ottawa, a soulevé l'ilarité générale en suggérant que l'union fournisse des paniers et des maisons de pension à bon marché à ses officiers, lorsqu'ils sont en voyage.

Il y a eu quelque discussion sur le choix de la ville où devra se tenir le prochain congrès. M. John Kelley, de New-York, s'est plaint que les congrès aient été tenus depuis un certain nombre d'années, en une seule partie des États-Unis. Si, dit-il, l'élément qui contrôle l'union pouvait agir à sa guise, le congrès aurait lieu à Atlantic City. Un tel congrès, on en conviendrait, ne représenterait guère l'union.

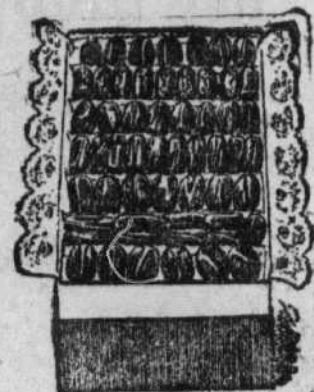
M. J. Tourley, de Charleston, N. C., a présenté une résolution pour qu'à l'avenir les délégués s'abstiennent de faire des personnalités durant le congrès. Elle a été adoptée avec force applaudissements.

Sur une question de privilège, M. John E. Dugan, de Cincinnati, a ramené le débat sur les comptes qui ont rendu la séance d'hier si tumultueuse. Il a expliqué qu'il était membre du bureau des vérificateurs et a annoncé qu'une seule personne avait été prise à présenter deux fois un compte pour un voyage en chemin de fer. C'était le président M. MacParland. Celui-ci a dit avoir fait une erreur et sa parole a été acceptée.

Le président MacParland a déclaré que si Monsieur Dugan et ses collègues pouvaient trouver quelque chose contre lui, il se retirerait à tout jamais. L'affaire mentionnée par M. Dugan, était évidemment une erreur. M. Dugan a répliqué que les comptes de dépenses du président n'étaient pas examinés plus que ceux des autres. Le premier vice-président Barrett a protesté contre les insinuations faites que les officiers et les organisateurs de l'union étaient une bande de voleurs. La prochaine séance aura lieu cet après-midi.

GRANDS MAGASINS DUPUIS

CHOCOLAT



Boîte de 5 livres de CHOCOLATS assortis, centre de choix, des meilleures marques. Régulier 3.00. Vendredi, 1.89 la boîte.

Au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

2 douzaines de brioches. 29
2 douzaines de beignes. 29
2 douzaines de gâteaux éponge. 31

Au rez-de-chaussée.

Pantalons

PANTALONS pour hommes, grandeurs 30 à 44, 5 poches; bord uni ou relevé. En tweed rayé gris foncé de laine ou en tweed brun foncé de laine. Valeur de 7.50 pour

5.50

En serge bleu marin tout laine. Valeur de 8.00 pour

6.00

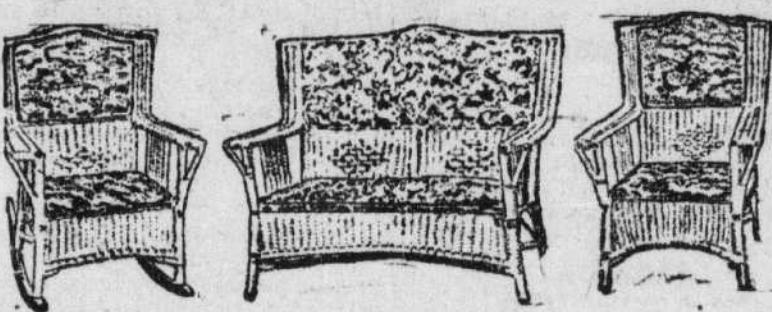
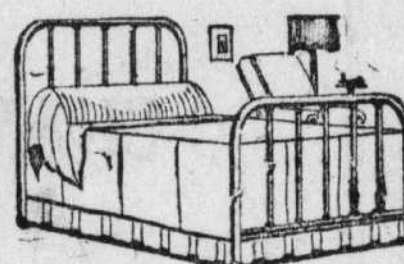
Au rez-de-chaussée.



VENTE D'AOUT AU RAYON DES MEUBLES

MOBILIER DE VIVROIR en jonc, fini brun ou naturel, 3 morceaux; dossier rembourré, siège à ressort avec coussin mobile, recouvert en cretonne de fantaisie. Vente d'aout, prix

37.00



LIT en acier, marque "Simmons", émail blanc de la meilleure qualité. Largeurs: 4.5, 4.0, 3.3.

Prix. 8.50

SOMMIER "Simmons" tout en acier, cadre élevé, fil tissé double, avec supports en acier.

4.90

MATELAS de coton, pleine largeur, couil bleu très fort. Largeurs: 3.0, 3.6, 4.0, 4.6.

6.90

OREILLERS de plumes, en couil, très fort, bien remplis. Dimensions: 17 x 26. La paire.

1.75

MOBILIERS DE SALLE A MANGER, fini noyer, 9 morceaux: buffet avec miroir, cabinet à porcelaine porte double, table forme oblongue à extension, un fauteuil et 5 petites chaises avec siège en cuir.

195.00

Au deuxième.

BOTTINES POUR ECOILIERS



Les nouvelles BOTTINES pour écoliers nous arrivent; nous avons le plus beau choix. Depuis

2.95 à 5.95

DEMANDEZ NOTRE SPECIAL

BOTTINES pour écoliers. Veau mat, nouvelle forme, à réimpression Goodyear. Pointures: 3 à 5 1/2.

4.95

Au rez-de-chaussée.

CIGARES



Le fumeur a tout avantage à acheter ses cigares chez Dupuis. 25,000 cigares Lord Tennyson, forts ou faibles, en boîtes de 50 cigares. Régulier par tout 3.00. Chez Dupuis, la boîte.

2.69

Au rez-de-chaussée.

LAINE---4 BELLES VALEURS

LAINE Shetland Floss, marque Zodiac, pour ouvrages de fantaisie, en balles d'une once, dans 25 couleurs différentes. La balle.

.19

LAINE Monarch Floss ou Dove et Blue Bird, en balles d'une once. Choix de 30 à 35 couleurs des plus nouvelles, pour ouvrages de fantaisie. La balle.

.25

LAINE Wheeling canadienne, à 2 et 3 brins; couleurs: rouge clair, noir et blanc. La livre.

1.00

LAINE Ivoirine, marque Beehive, pour ouvrages de fantaisie; couleurs: rose pâle, blanc, gris pâle, noir, blanc et bleu pâle.

.40

Au rez-de-chaussée.

Madras

MADRAS vieux rose et bleu, pour rideaux, draperies, 50 pour.

1.65

Carpettes

CARPETTES en foie pressé, belle qualité, durable. Dimensions: 36 x 70. Prix rég.

2.49

Stores

STORES pour fenêtres, verts ou crème, toile opaque, les meilleurs ressorts (Hartshorn's). Dimensions: 41 1/2 x 84 pouces. Rég. 2.35 pour.

1.89

Tapis

TAPIS DE TABLE, en damas rouge et vert, 70 x 70 pouces. Prix, chacun.

5.95

An troisième.

Spécial pour Vendredi

SURVEILLEZ BIEN CE CERCLE

Chaque tour apportera son aubaine

Bas Echantillons

65 douzaines d'échantillons de BAS DE CACHEMIRE, pure laine, marque Crown, fabrication anglaise, pour dames. Dans toutes les couleurs de fantaisie, unies et mélangées. Valeurs jusqu'à 3.00 pour

1.29

Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRÈRES

LE MAGASIN DU PEUPLE

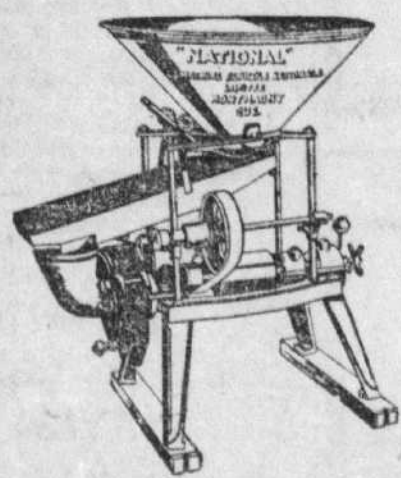
Rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe.

Tél. Est 8000

National

MOULANGE
"NATIONAL"

La Moulange est une machine qui devient chaque année de plus en plus populaire chez le cultivateur pratique.



Plus que jamais on comprend la nécessité qu'il y a de donner aux animaux une nourriture plus assimilable, partant plus profitable à tous les points de vue. Beaucoup de machines de ce genre sont offertes en vente, mais nous avons la ferme conviction qu'aucune n'égale la "NATIONAL". Notre moulange moule plus de grain à une finesse déterminée et avec le même pouvoir moteur, qu'aucune autre machine sur le marché.

Nos moulanges sont fortement construites pour supporter aisément l'effort nécessaire par la grande vitesse requise pour mouler le grain au lieu de l'écraser seulement. Toutes nos moulanges ont une passoire pour nettoyer le grain avant qu'il arrive aux meules. Les meules sont reversibles et faites de matériel réfractaire à la lime. Elles sont certainement les meilleures qu'il y ait sur le marché.

Nous vendons aussi un empocheur, si l'acheteur le désire. Nous avons des moulanges de 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13 pouces.

Si vous êtes à la recherche d'une machine qui vous donnera satisfaction, qui sera toujours prête à fonctionner, qui travaillera promptement et efficacement, en un mot si vous recherchez une machine profitable, achetez une moulange "National".

Manufacturiers: Instruments Aratoires de toutes sortes, moteurs à essence, godaillards, bennes de scie, moulins à battre, etc., etc.

Le Machine Agricole Nationale

BUREAU-CHEF ET ATELIERS

MONTMAGNY, Qué.

Catalogue envoyé sur demande

Manufacturiers: Centrifuges, potes, haches, wagons, épandeurs d'engrais, balancas, laveuses, barattes, bouilloires de ferme, etc., etc.

Marque "NATIONAL"

Seuls distributeurs dans la Province de Québec du fameux tracteur "CLETRAC" Succursales à Montréal, Moncton, Hébertville, St-Jean, Joliette, Woodon, St-Honoré, Lyster, Amos et Scott.